

Fontenay-Saint-Père



Au fil des jours



BULLETIN MUNICIPAL N°53 - JANVIER 2024



S o m m a i r e

Edito	3	L'école de Fontenay	16	Instants de Partage	27
Extraits des Conseils Municipaux	4	Cantine	17	Salon Artistique	27
Préservation du paysage	5	Permanence Devoirs faits	17	Blues sur Seine	28
PNRVF	5	La Bibliothèque	17	Les Yvelines font leur cinéma	28
Le Budget 2023	6	Centre de Loisirs « Le Potager »	17	Les Petits Moments du Vexin	29
Urbanisme	7	Périscolaire	18	Octobre Rose	29
Carnet 2023	7	ADJ	20	Comité des fêtes	30
TEOM	8	APEF	21	Fête de la Saint Denis	31
Portail famille	9	Les Jazzies	22	Téléthon 2023	32
Informations téléphonie	9	La Fontenoise	22	Journée du Patrimoine	32
Avancement des projets	10	AS Fontenay-Saint-Père	23	Sapin et marché de Noël	33
CCAS	12	L'amicale des chasseurs	23	1 ^{re} fleur pour notre Commune	34
Conseil Municipal des Enfants	14	Fontenay Amitiés	26	Nos habitants ont du talent	36

Mots masqués du Chat Reporter

Bonne et heureuse année 2024 ! Rêvons ensemble à l'année passée dans notre beau village, en nous amusant à retrouver les mots qui le caractérisent. Chat vous tente ?

F	L	A	V	O	I	R	S ₄	E	
E ₆	N	F	A	N	T	S ₁₅	A	N	E
S	A		E	F	I ₉	E	R	T	E
T	M		L ₁₀	F	L	E	U ₁₃	R	
I	I	F	O	N	T	E	N	A	Y
V	T		C ₁	O	N	S ₇	E	I	L ₁₁
I	I		E	C	H	A	T	D ₅	
T	E ₁₂	F	A	M	I	L	L ₂	E	
E	M	U	N	I	C	I	P	A	L ₁₄
S	O ₃	L	I	D	A	R	I	T ₈	E

- Amitié
- Entraide
- Fontenay
- Ane
- Famille
- Lavoirs
- Chat
- Festivités
- Municipal
- Conseil
- Fierté
- Ru
- Enfants
- Fleur
- Solidarité
- Un 16^e mot à trouver... la tête à l'envers



ET un mot mystère si vous savez compter

1	2	3	4
---	---	---	---

5	6	7
---	---	---

8	9	10	11	12	13	14	15
---	---	----	----	----	----	----	----



Chères Fontenaisiennes, chers Fontenaisiens,

C'est avec une très grande fierté que nous vous annonçons l'obtention par la Commune de Fontenay-Saint-Père de sa première Fleur au Label des Villes et Villages Fleuris !

Et sans oublier un prix spécial du Jury, celui du "Village Remarquable".

La participation à ce Label nous offre l'opportunité d'améliorer nos bonnes pratiques environnementales. Outre la mesure du chemin parcouru, cela met également en exergue nos points d'améliorations pour l'avenir.

Je tiens à remercier ici, toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à cette réussite. Les membres de la commission embellissement et le personnel communal avec une mention toute particulière à Sylvain qui entretient au quotidien notre village. Il faut également vous remercier vous, les Fontenaisiennes et Fontenaisiens pour l'entretien des rues aux abords de vos maisons, la création de parterres ou plus simplement l'arrosage des fleurs de la Commune.

Cette Fleur n'est qu'une étape dans nos ambitions environnementales et nous allons continuer à faire de notre village « un si joli village où il fait bon vivre ».

Hélas, tout ne va pas toujours comme nous le souhaitons. Nous vous avons annoncé le lancement d'une étude sur la construction d'une structure périscolaire mais la conjoncture économique actuelle nous oblige à repenser différemment le projet.

Ce contretemps n'affaiblit en rien nos ambitions en matière d'investissement pour notre village.

Je peux d'ores et déjà, vous annoncer que nous allons solliciter la Région et le Département pour l'obtention d'un contrat rural qui nous permettra de réaliser trois projets : Tout

d'abord, achever les travaux de la maison à « Gégène », future maison des Associations. Ensuite, aménager le « Poumon vert », zone naturelle en cœur de village. Enfin, un dernier projet initié par le Conseil Municipal des Enfants : la construction d'un City Stade ! Je vous laisse imaginer la joie des enfants, et adolescents de notre village. Comme à notre habitude, nous vous tiendrons informés régulièrement de l'état d'avancement de ces dossiers.

La fin de l'année scolaire 2023-2024 verra le départ de 19 élèves de CM2 pour le collège. Cela ne sera pas sans impact sur les effectifs de notre école. Si vous devez inscrire vos enfants pour la rentrée prochaine faites-le au plus tôt, ainsi ils seront comptabilisés pour la prochaine carte scolaire et peut-être éviterons-nous la fermeture d'une classe.

Vous retrouverez toutes ces informations détaillées dans ce bulletin et découvrirez notre nouvelle rubrique "Nos habitants ont du talent", je remercie Jean-Daniel Beguin, notre 1er interviewé.

Nous sommes à mi-mandat et nous souhaitons vous présenter plus précisément nos projets mais aussi échanger avec vous. Nous vous invitons autour d'une réunion publique, le 9 février 2024, à la maison Claude Delorme.

Retenez également la date du samedi 20 janvier 2024, où nous aurons l'immense plaisir de vous accueillir à la Maison Claude Delorme, pour les traditionnels vœux du Maire et célébrer ensemble la Nouvelle Année.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année 2024. Qu'elle vous apporte santé, joie, bonheur et prospérité.

Nous vous souhaitons tous les bonheurs.

Thierry Jorel

Extraits des Conseils Municipaux

Séance 20 décembre 2022 (extrait)

Adhésion au groupement de commandes pour les assurances incendie, accident et risques divers (IARD) pour la période 2024-2027

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'adhérer au groupement de commandes pour les assurances IARD pour la période 2024-2027,
- Approuve la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer et notifier les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,

Séance 27 mars 2023 (extrait)

Vote des taux d'imposition 2023

Monsieur le Maire expose qu'afin d'équilibrer le budget primitif 2023, il convient de voter les taux d'imposition pour obtenir le produit fiscal attendu.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de voter les taux d'imposition 2023 en appliquant à chaque taux de référence 2022 un coefficient de variation proportionnellement de 1,000000.

C'est-à-dire sans augmentation des taux de référence.

Taxe Foncier bâti :

$27,23 \% \times 1,000000 = 27,23 \%$
 $1\,651\,000 \times 27,23 \% = 449\,567$

Taxe Foncier non bâti :

$66,84 \% \times 1,000000 = 66,84 \%$
 $51\,500 \times 66,84 \% = 34\,423$

Taxe d'habitation :

$7,17 \% \times 1,000000 = 7,17 \%$
 $21\,520 \times 7,17 \% = 21\,520$
 Produit attendu : 505 510

Demande de subvention au titre du fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires

Considérant que ce fonds vert est abondé à hauteur de 2 milliards d'euros afin de soutenir notamment les projets visant à la performance environnementale, Considérant le projet communal de remplacement de toutes les fenêtres (actuellement simple vitrage) de la Mairie-Ecole coté Place de la Mairie pour un montant hors taxes de 79 660,00 €,

Considérant que ce projet est éligible au fonds vert au titre des projets visant à favoriser la performance environnementale,

Considérant que le soutien de l'État pour ce projet peut aller jusqu'à 80 %,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de solliciter une subvention pouvant aller jusqu'à 80 % du montant hors taxes des travaux dont le montant est estimé à 79 660,00 € au titre du fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires pour l'opération de remplacement des fenêtres en simple vitrage de la Mairie-École sur la façade coté Place de la Mairie.

Autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

Reprise de concessions en état d'abandon

La Commune de Fontenay-Saint-Père a fait le constat que plusieurs concessions se trouvaient en état d'abandon manifeste.

Pour remédier à cette situation, et permettre à la Commune de récupérer les emplacements délaissés. Une procédure de reprise de concession est prévue par le Code général des collectivités territoriales aux articles L.2223-17 et L.2223-18 et, pour la partie réglementaire, aux articles R.223-12 à R.2223-23.

La procédure de reprise des concessions abandonnées est longue et difficile. Elle a été engagée dans notre cimetière pour le Carré A et pour la Chapelle Dubessy située dans le Carré Nord, le 12 octobre 2019 (date du premier constat d'abandon) et vise 38 concessions y compris la chapelle.

Le 17 février 2023 (date du dernier constat d'abandon) il a été reconnu l'aspect d'abandon pour 35 concessions y compris la chapelle et que trois concessions « Mort pour la France » seront restaurées par la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE

Article 1 : que les concessions en état d'abandon figurant sur la liste annexée sont reprises par la Commune de Fontenay-Saint-Père.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à prendre un arrêté municipal prononçant leur reprise dont il assurera la publicité conformément à la réglementation en vigueur.

Article 3 : que les terrains ainsi libérés seront mis en service pour de nouvelles concessions.

Séance 6 juillet 2023 (extrait)

Tarifs communaux à compter du 1^{er} août 2023

Monsieur le Maire rappelle tous les tarifs communaux en vigueur et propose une augmentation de certains tarifs à compter du 1er août 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de fixer les tarifs communaux à compter du 1^{er} août 2023 comme suit :

PERISCOLAIRE : aucune augmentation de tarif au 1^{er} août 2023

LOCATIONS : nouveaux tarifs au 1er août 2023

Salle communale Claude Delorme

Tarif habitant

- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| ■ Location du week-end : 300 € | ■ Caution location : 500 € |
| ■ Caution ménage : 100 € | ■ Caution nuisance : 200 € |
| Tarif extra muros | |
| ■ Location du week-end : 600 € | ■ Caution location : 500 € |
| ■ Caution ménage : 100 € | ■ Caution nuisance : 200 € |

Salle de réunion/Salle de danse

Activités manuelles ou artistiques

- Location : 10 € la séance de 3h maximum
- Caution : 200 € pour l'année

Activités professionnelles et/ou commerciales

- Location : 50 € la demi-journée/ 25 € les 2 heures
- Caution : 200 € pour l'année

Matériel

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Chaises : 0,50 € l'unité | Tables rondes : 1,50 l'unité |
| Plateaux/tréteaux : 5 € l'unité | Vaisselle (si location de la salle) |
| Tarif habitant | |
| ■ Location : 90 € | ■ Caution : 200 € |
| Tarif extra muros | |
| ■ Location : 190 € | ■ Caution : 200 € |
| Caution de 200 € pour chaque location | |

CIMETIERE

Concession

- Trentenaire : 300 €
- Cinquantenaire : 500 €
- Columbarium
- Vingtenaire : 500 € (une case de deux places)



Préservation du paysage-RLPi

Affichage et enseignes publicitaires

Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) a été approuvé lors du conseil communautaire du 6 avril 2023, après trois ans de travail en collaboration avec les 73 Communes de GPS&O, en concertation avec la population et les acteurs concernés (associations, afficheurs, acteurs économiques).

Revenir à un paysage apaisé et à une meilleure lisibilité des messages commerciaux

La multiplication d'installations hétéroclites de panneaux publicitaires le long des routes, des clôtures, en entrée de ville, d'enseignes parfois lumineuses sur les façades de magasins crée une pollution visuelle néfaste au cadre de vie tout comme à l'identification des annonceurs et à la lecture des messages. Avec le RLPi, la Communauté Urbaine se dote d'un outil

partagé pour mieux encadrer l'installation des publicités, des pré-enseignes et des enseignes. Il assure un équilibre entre un paysage apaisé et une présence commerciale nécessaire à l'activité économique et commerciale. Pour Fontenay-Saint-Père, notre appartenance au Parc Naturel Régional du Vexin Français, interdit l'affichage publicitaire dans notre village. La mise en œuvre du RLPi par GPS&O renforce cette mesure.



PNRVF Projet de la charte « Horizon 2040 »

Dans le bulletin Municipal 2021, nous vous informons de la mise en œuvre de la Nouvelle Charte du Parc à l'horizon 2024. Comme tout grand projet, le calendrier a pris un peu de retard et l'adoption de cette charte est prévue pour 2025.

Depuis notre adhésion au PNRVF en 1995, ont été réalisés : Atlas du patrimoine, Atlas de la faune et de la flore, aide à la révision du POS et du PLU et mise en place du Zéro phyto.

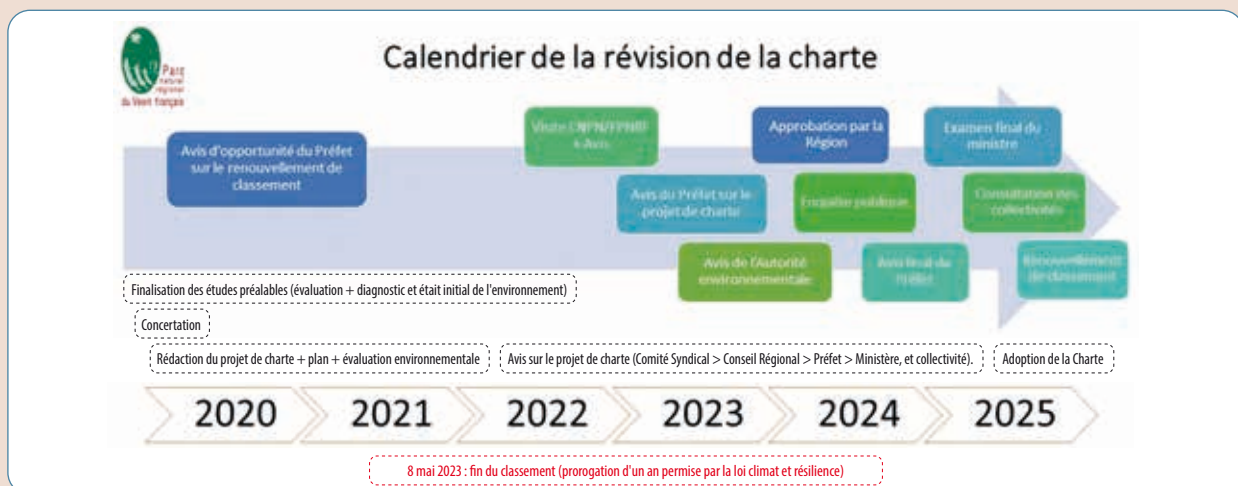
Subventions pour :

- La plantation du Verger du terrain communal,
- L'isolation de la toiture de l'école maternelle,
- La réouverture et l'aménagement d'un chemin communal.

- L'aménagement du Clos des Tilleuls
- Le remplacement de la signalétique locale
- La fourniture de la table de pique-nique et du porte-vélos sur le terrain communal
- La mise en place du parcours thématique sur la bataille du Vexin
- Une formation à la plantation de haies sur notre Commune

Mais aussi, l'organisation des Petits Moments du Vexin et la mise à disposition d'outils (SIG)

Pour plus d'informations, consulter le site internet du Parc : <http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/>



Le Budget 2023

R

Impôts, taxes et atténuation de charges: **677 361 €**
Sans augmentation de la part communale de l'imposition.

E

Produits des services: **125 531 €**
Principalement le périscolaire et la location de la Maison C. Delorme - Redevances des concessionnaires - Remboursement de charges.

C

Dotations et subventions: **52 946 €**
Moins 65,6 % depuis 2012 et moins 12,79 % en en 2023.

E

Subventions sur investissements et remboursement de la TVA: **317 492 €**
Subvention sur des actions et travaux engagés: Remboursement de la TVA 2021.

T

T

Virement de la section fonctionnement: **306 031 €**

E

Provision d'investissement 2022 : **350 863 €**

S

Fonctionnement administratif: **401 600 €**
Indemnités, salaires, charges...

D

Subventions & manifestations: **57 830 €**

É

Intercommunalité: **123 844 €**
Versement à la CU - GPS&O.

P

Autres charges de gestion courante: **315 300 €**
Prestation de service, entretien, énergie...

E

Remboursement d'emprunts: **18 350 €**

N

Virement à la section investissement: **306 031 €**

S

Investissement: **618 936 €**
Affectation pour investissement prévisionnel et provision: Des investissements raisonnés et subventionnés en fonction des besoins des Fontenaisiens et Fontenaisiennes: Embellissement, préservation du patrimoine, service à la personne, développement et création d'infrastructures...

S



1 875 054 €

Maintien des objectifs du Conseil Municipal avec:

- Une gestion sérieuse et des recherches d'optimisations constantes des coûts de fonctionnement et des subventions et aides pour les investissements.
- Une politique d'investissements mesurés et planifiés sur la durée du mandat.
- Aucune augmentation de l'impôt
- Maintien d'une part d'autofinancement constante d'année en année (250 000 €).

Urbanisme

Nous vous rappelons que lorsque vous construisez ou modifiez l'aspect extérieur de votre propriété, le Code de l'Urbanisme vous oblige à faire une demande en Mairie. La Commission Urbanisme vous accueille tous les mardis de 18h à 19h30 afin de vous accompagner dans vos projets.

Déclarations Préalables Fin 2022

- AMG Façades, 10, rue Léon Andrieux, Pose panneaux photovoltaïques
- TRENTENAERE Eric, route de Meulan, changement de portail et couverture (boîte à chien)

Déclarations Préalables 2023

- M. HUBERT Patrice, 2 chemin de la Glisière, pose de panneaux photovoltaïques au sol
- M. GUERIN Franck, 13, rue de la Petite Vallée, Division
- Mme ROCCHIETTA Anouk, 24, rue Pasteur, changement de fenêtres et de portes
- Mairie de Fontenay-Saint-Père, place de la Mairie, changement de fenêtres pour la mairie et la maternelle
- Mme DUMESNIL Suzanne, 3, rue Emile Zola, couverture et ravalement
- Mme DELAUNAY Nathalie, 16, rue Pasteur, changement de 3 huisseries
- M. BIHL Christophe, 12 bis rue au Bègue, déplacement clôture séparative
- M. LETESSIER Georges, 27, rue de la Mairie, construction d'un abri pour le bois
- Mme HINARD Valérie, 15, rue Pasteur, création d'un portillon sur un mur de clôture
- Mme PEROL Julie, 11, rue Pasteur, changement des volets et des fenêtres
- Mme RAGUIDEAU Marie, 2, rue des Prés, Réfection clôture
- Mme BENNE Samantha, 3, rue de la Grenouillère, pose et modification de portail et ouvertures
- M. MOATI Jacques, 29, rue de la Petite Vallée installation unité de climatisation
- Mme WANE M'Barke, 13 bis, rue Pasteur, remplacement d'un portail

- M. DUTITRE Dominique, 10, rue de la Paix, isolation thermique par l'extérieur
- M. BRUEL Philippe, 6, impasse de la Grand'cour, ravalement, rénovation toiture
- Mme WANE M'Barke, 13 bis, rue Pasteur, changement de deux menuiseries
- M. PORTIER Jean-Louis, 19, rue de la Grenouillère, changement de 4 fenêtres de toit
- M. AIT M'BARK Mohamed, 7 Ferme Ste Thérèse, réfection de la toiture
- M. NOEL Claude, 20, rue Pasteur, réfection de la toiture
- M. PAIN Claude, 3, rue Pasteur, changement de 5 volets + porte d'entrée

Permis de construire Fin 2022

- M. BURNOUF Cyrille, rue de la Grande Vallée, construction maison individuelle
- M. LEBIGOT Dominique, 1, rue du Moulin, construction Pool House et piscine extérieure
- M. DAVAINÉ Laurent, 12, rue au Bègue, extension maison
- M. ABELLO, Mle STEMPUT, rue de la Grande Vallée, construction d'une maison individuelle
- M. BOSQUET Benoit, 9, rue de la Poste, changement couleur des fenêtres sur Permis de construire

Permis de construire 2023

- M. BERTHELOT Yann, 18, rue des Foyaux, reconstruction et extension d'une annexe existante
- M. ABELLO et Mme STEMPUT, rue de la grande vallée, modification du permis de construire

Permis d'aménager Fin 2022

- Mairie de Fontenay-Saint-Père, division pour terrain à bâtir rue de la Poste

Permis d'aménager 2023

- Mme JACQUOT Catherine, transfert du PA à son profit pour le 29, rue de la Petite Vallée
- Mme JACQUOT Catherine modificatif du PA pour le 29, rue de la Petite Vallée

Carnet 2023

Naissances

- ◆ 31 janvier 2023, Liv COHEN
- ◆ 23 mars 2023, Athénaïs DESPRÉAUX
- ◆ 8 avril 2023, Evy REGNAULT
- ◆ 11 mai 2023, Tom BERTHELOT
- ◆ 17 mai 2023, Nora ULD FARCHI AABID
- ◆ 16 juin 2023, Maria DIAS COELHO
- ◆ 21 juin 2023, Mailey GIBON
- ◆ 13 juillet 2023, Tilio BOLAND MOULIN
- ◆ 7 septembre 2023, Gabin MAUGER

Mariages

- ◆ 29 avril 2023, Mme Anne TAUGAIN et M. David CUVELIER
- ◆ 24 juin 2023, Mme Karine LE COZ et M. Antonio RIBEIRO GONCALVES
- ◆ 8 août 2023, Mme Marie VALENTIN et M. David VALENDOFF
- ◆ 23 septembre 2023, Mme Audrey GAVOILLE et M. Julien DEVOS

Noces d'or

- ◆ 1^{er} juillet 2023, Mme Nadine BRUNEL et M. Georges LETESSIER

Décès

- ◆ 24 décembre 2022, Serge RACOUA
- ◆ 28 décembre 2022, Jean-Claude JOREL
- ◆ 1^{er} janvier 2023, Christiane LEPERT
- ◆ 3 février 2023, Pierre OZANNE
- ◆ 23 février 2023, Marie-Louise DENIS épouse PRIEUR
- ◆ 5 mars 2023, Maurice CLAVIER
- ◆ 14 mars 2023, Josette MERVILLE
- ◆ 9 avril 2023, Jean-Pierre BEGUIN
- ◆ 29 avril 2023, Micheline MOCQUARD épouse STOSS
- ◆ 25 mai 2023, Madeleine VALLON épouse BRUYER
- ◆ 9 juin 2023, Micheline RADDE épouse DUPLOUIS
- ◆ 9 août 2023, Georges TRENTENAÈRE
- ◆ 29 août 2023, Josiane MOCQUARD épouse PER-RAUT
- ◆ 3 octobre 2023, Guy SABOYA

Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

De nouveaux taux harmonisés dès 2024

Conformément aux exigences réglementaires qui imposent une harmonisation de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à l'échelle de l'EPCI, un nouveau taux de TEOM s'appliquera dès 2024 pour tous les propriétaires.

Qu'est-ce la TEOM: la taxe qui finance la collecte et le traitement des déchets

Pour financer la collecte des déchets ménagers, chaque foyer doit s'acquitter annuellement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Tous les propriétaires d'un logement accessible par le service public de gestion des déchets sont concernés, qu'il s'agisse de leur résidence principale, secondaire ou d'un bien qu'ils proposent à la location. Les locataires, quant à eux, peuvent voir cette taxe se répercuter sur les charges locatives transmises par leur propriétaire. C'est la principale source de financement pour la collecte et le traitement des déchets. Cela inclut les services suivants :

- le transport vers les sites de traitement
- le traitement (incinération, enfouissement ou recyclage)
- les équipements de collecte (bacs ou points d'apport volontaire)
- le fonctionnement des déchèteries
- les dispositifs de compostage
- la sensibilisation et la communication (animations et actions sur la prévention des déchets, sur les consignes de tri...)

Actuellement, sur le territoire de GPS&O, 30 taux de TEOM coexistent avec un niveau souvent en inadéquation avec le service rendu à l'habitant. L'harmonisation de cette taxe imposée par la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est l'occasion pour la Communauté urbaine, en charge de la gestion des déchets des ménages, de mettre en place un nouveau système fondé sur une équité de traitement entre Communes, en ajustant le taux de TEOM au niveau de service.

Une nouvelle politique tarifaire équitable

La Communauté urbaine GPS&O a confié il y a plus d'un an à un groupe de travail composé d'élus des différents groupes politiques et des différents territoires la charge de réfléchir à l'évolution des services et des taux associés.

Les propositions ont été soumises à la validation des Maires et ont permis de laisser le choix à chaque Commune entre 4 niveaux de service associés à des taux correspondants sur la base d'une offre socle et de prestations optionnelles. Ce choix a fait l'objet d'une délibération en Conseil communautaire le 12 octobre 2023.

Les 4 niveaux de services proposés :

Quel choix pour Fontenay-Saint-Père ?

Le Conseil Municipal a fait le choix du Niveau 1 considérant que le service proposé est le plus adapté à notre Commune.

À compter du 1^{er} octobre 2024, la taxe appliquée sur notre Commune sera de 6.52 % au lieu de 4.04 % actuellement. Ce taux n'avait pas augmenté depuis 2014 !

Niveau 1 Socle commun au taux de 6.52 %

- La collecte en porte-à-porte aux fréquences habituelles et le traitement pour :
- Les ordures ménagères : 1 fois par semaine en habitat individuel ;
- Les emballages et papiers : tous les 15 jours en habitat individuel ;
- La collecte du verre en point d'apport volontaire ;
- la fourniture des bacs et des bornes d'apport volontaire ;
- l'accès aux 12 déchèteries, pour déposer notamment les encombrants et les déchets végétaux ;
- La distribution de composteurs et la mise à disposition de broyeurs pour la gestion des déchets végétaux pour réduire leur production ;
- Des actions de sensibilisation et de communication pour favoriser la réduction des déchets.



Pourquoi ce choix ?

❶ Pour ne pas encore alourdir la charge fiscale des ménages. Passer de 4,04 % à 6,52 % est déjà un effort pour les ménages et nous avons souhaité limiter cet impact.

❷ Un choix environnemental.

Nous avons privilégié l'apport par chacun, en déchetterie (dépôts des encombrants, végétaux...) ce qui permet une valorisation de ces déchets à plus de 80 %. Lors de la collecte en porte à porte, la totalité des déchets est enfouie sans tri préalable.

❸ Nous avons conscience que la suppression du ramassage du verre peut pénaliser certains mais un choix était à réaliser au vu du taux de TEOM du niveau 2 (7,46 %).

Les déchets : une compétence qui coûte de plus en plus cher

Augmentation continue de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) relative à la gestion des déchets (enfouissement et incinération), hausse des prix de l'énergie et des matières premières, des prestations de services (collecte et traitement)... la compétence déchets doit de plus en plus faire face à des dépenses liées à un contexte national contraint. La maîtrise des coûts est par conséquent un chantier plus que jamais prioritaire pour la Communauté Urbaine.

Tout savoir sur la TEOM, l'actualité des déchets... sur gpseo.fr

Les habitants seront-ils obligés de trier leurs déchets alimentaires à partir du 1^{er} janvier 2024 ?

NON. Les particuliers n'auront pas l'obligation de trier leurs biodéchets au 1^{er} janvier 2024. La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) demande que soit donnée la possibilité à tous les producteurs de

déchets alimentaires - particuliers en habitat individuel ou collectif, entreprises, restaurateurs, administrations - de trier à la source leurs biodéchets, sans contrainte pour ceux-ci. Retrouvez toutes les informations sur le site GPS&O »



RENTREZ SES POUBELLES APRÈS LA COLLECTE EST UNE OBLIGATION !

Si certains d'entre vous ne peuvent pas rentrer leurs poubelles (pas de jardin), contacter impérativement la Mairie avant que leur retrait soit effectué. L'usager doit respecter les horaires de collecte et

doit remettre ses bacs le plus rapidement possible le jour même après la fin du service de collecte. Nous vous rappelons que déposer un sac-poubelle sur la voie publique est interdit. Du fait du tri, si votre contenant n'est pas assez grand, vous pouvez commander un contenant plus grand via le site de gpseo.fr « Vos démarches en ligne ».

Portail famille

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2023, un portail famille est mis en place pour faciliter vos démarches pour le périscolaire, guichet virtuel accessible 24h/24h et 7j/7j.

Vous pouvez en quelques clics gérer les activités (cantine, garderie, étude surveillée...) de vos enfants. Plus besoin de vous déplacer en mairie pour faire les inscriptions, les annulations, les plannings, changer vos coordonnées... même la facturation se fait directement sur la plateforme.

Pour toutes questions, les échanges peuvent se faire via la messagerie interne, ce qui vous permet d'être directement en contact avec l'agent en charge du dossier. Les factures sont déposées sur votre espace ce qui permet également de faire des économies, dans une démarche de développement durable.

Comme la majorité des familles et pour faciliter nos



échanges nous vous conseillons d'opter pour le prélèvement automatique. Nous espérons que ce portail répond à vos attentes.

Informations téléphonie

L'ensemble des abonnements téléphoniques des structures municipales (Mairie, école) a été remplacé afin de moderniser les services et réduire les coûts.

Faire de notre village un environ

ZOOM SUR L'AVANCEMENT DE NOS PROJETS

L'an passé, nous vous annoncions le projet de création d'une structure périscolaire. Nous vous informions également que du fait du contexte économique, des difficultés de recherche de subventions, il était possible que ce projet ne soit pas réalisable ;

Vu les risques financiers pour la Commune, c'est avec regret que le Conseil Municipal a dû abandonner le projet dans sa conception actuelle.

Mais l'idée d'offrir aux enfants du périscolaire un lieu adapté et spécifique pour la cantine et la garderie demeure. Nous allons lancer une autre étude à partir des infrastructures existantes et continuer d'investir pour le village.

Nous allons solliciter la Région et le Département afin d'obtenir un Contrat Rural.

Cette subvention nous permettra :

- La réalisation d'un lieu de loisirs pour les jeunes de notre village : idée soumise

par le Conseil Municipal des Enfants. Le terrain communal se verra doté d'un City Stade.

- La finalisation des travaux d'aménagement de la Maison à « Gégène » (future maison des associations).
- La mise en œuvre d'un espace naturel préservé, lieu de promenade et de repos en cœur de village (Poumon vert).

Ce lieu « vert » est un projet prévu par le Conseil municipal depuis longtemps, puisque lors de la mise en place du PLU en 2014, des terrains avaient été réservés. La Municipalité est en cours d'acquisition de ces terrains. Ce projet rentre dans la protection architecturale et environnementale de notre territoire.

Situé entre la rue Pasteur et la rue de la Grenouillère, le Cœur Vert permettra de relier les quartiers du Moucet, du Moutier et celui de la Grenouillère. Il s'agira, comme le Clos des Tilleuls, d'un lieu ouvert au public.



nement propice à la convivialité

PROJETS EN COURS ET À VENIR POUR 2024

En partenariat avec GPS&O :

- Aménagement du local technique rue de la Grenouillère, création d'une fresque murale. Nous espérons être sélectionnés suite au dépôt de candidature du projet « Un mur, une œuvre ».
- Création d'un parking rue la Grange Dîme.
- Notre Commune ne sera plus alimentée en eau par la station de captage de Sailly mais par la station de Saint-Martin-la-Garenne. Ces travaux font partie du programme de décarbonation lancé par GPS&O afin de fournir une eau moins calcaire aux habitants.
- Le Syndicat Mixte de Seine et Ouest (SMSO) a finalisé l'étude prévue dans le cadre du programme d'aménagements contre le ruissellement et l'érosion hydrique des sols sur différents sous-bassins-versants dont celui de Fontenay-Saint-Père. La phase de réalisation est planifiée pour 2024. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés, la lutte contre le ruissellement est notre priorité.

Eglise : La phase d'étude des travaux est terminée, nous espérons que la première phase des travaux débutera en 2024.

Cimetière : nous avons achevé la première tranche de récupération des tombes abandonnées, en 2024, nous poursuivrons cette action.

D'ici 2 ans, nous espérons créer un Jardin du Souvenir afin d'offrir un lieu digne du recueillement à nos proches disparus, nous souhaitons que cet endroit soit le plus harmonieux possible.

En collaboration avec le PNRVF, nous envisageons de réhabiliter une des chapelles du cimetière, patrimoine de l'histoire de notre village.

Bâtiments communaux : Dans le cadre de notre démarche de réduction des coûts énergétiques, nous procéderons au remplacement des fenêtres de l'école maternelle et de la Mairie. Ces travaux seront soumis à l'obtention d'une subvention.

Dans un souci environnemental, nous doterons le Parc du Clos des Tilleuls d'un récupérateur d'eau de pluie.

Un deuxième défibrillateur DAE sera installé au terrain communal, vers l'entrée du vestiaire. Le 1^{er} se trouve déjà à l'entrée de la Maison Communale.

Panneaux d'affichage municipaux : Prochainement de nouveaux panneaux en bois seront installés (en remplacement de ceux actuels en aluminium).

Mobilités douces : poursuite de nos actions en faveur de la récupération et entretien des chemins et création d'un cheminement piéton rue de la Petite Vallée entre la rue de Saussaye et la rue Pierre Curie.

L'année 2024 sera dédiée également au lancement du jardin partagé rue Léon Andrieux ; nous souhaitons offrir aux amoureux du jardin ou jardiniers en herbe, un lieu de partage des connaissances et de convivialité.

Afin de vous offrir animations, événements culturels, moments d'échanges, de partage, nous continuerons notre collaboration étroite avec les associations. Il suffit de se reporter à l'agenda en fin de bulletin pour constater tout ce que les associations proposent !

**Tout cela dans le seul but
de faire de notre village,
un village où il fait bon vivre !**

CCAS

Une belle année qui a permis de reprendre les activités habituelles du CCAS.

Festivités

« Voyage de printemps » lundi 15 mai.

Ce voyage a permis aux Fontenaisiens de passer une belle journée à AMIENS, jolie ville de la SOMME avec son véritable écrin de verdure en plein cœur de ville. Le matin, visite pédestre de la vieille ville superbement rénovée, suivie d'une belle balade en barque dans le site extraordinaire des Hortillonnages à la découverte des jardins entourés de multiples canaux.

Déjeuner dans un restaurant amiénois au bord de l'eau qui a permis aux Fontenaisiens de goûter aux spécialités picardes. Après le repas, petit temps de flânerie dans le pittoresque et coloré quartier de St-Leu construit sur l'eau au pied de la cathédrale avant de terminer la journée par la visite de la sublime cathédrale Notre-Dame, pur chef-d'œuvre gothique classé au patrimoine de l'Unesco.



« La Semaine Bleue »

Un moment privilégié dédié aux personnes retraitées du village pour garder leur place dans la vie sociale. Le mardi 4 octobre des activités de bien-être leur ont été proposées. Les personnes inscrites ont pu profiter soit à domicile, soit à la maison Claude DELORME,

des soins de manucure dispensés par Sandrine et de coiffure avec Nathalie.

Maud, qui avait remporté un franc succès l'an passé avec les séances de Amma assis a permis aux Fontenaisiens et Fontenaisiennes de renouer ou de découvrir cette discipline de soin apaisant et énérgétisant.



Repas et remise de colis de Noël aux séniors

Afin de permettre aux séniors de se retrouver pour un moment convivial, le CCAS propose, chaque année, un repas de fête aux personnes de plus de 70 ans. Un colis de Noël est réservé aux personnes dans l'incapacité de se déplacer.

Vendredi 15 décembre, pour les 58 aînés de notre village qui ont choisi cette option, le CCAS a remis un Panier Gourmand accompagné d'une carte de Noël réalisée par les enfants du périscolaire.

Le repas traditionnel de Fêtes aura lieu à la Salle Claude Delorme le 14 janvier 2024; une quarantaine de personnes profiteront d'un repas cuisiné par Childéric, le chef de l'Îlon d'Aristée et animation musicale par le groupe « So French » : Thomas Dorys et Vince Bilon.



Anniversaires des plus anciens

Notre doyenne Mme Madeleine Bruyer a fêté ses 99 ans en mai 2023 mais, nous a malheureusement quittés peu de temps après. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et tout particulièrement à sa petite-fille qui l'a accompagnée avec abnégation.

Services

Maintien des personnes à domicile

Portage des repas :

Le personnel communal se charge de la livraison, tous les midis (sauf week-end et jours fériés). Le prix du repas reste à 5,20 € et 0,70 € pour un potage.

Téléassistance :

En 2024, la prise en charge financière de Téléassistance par la Commune concernera les personnes non imposables, n'ayant pas de mutuelle et ne bénéficiant pas de l'APA.

Elle est gérée par « VITARIS-Yvelines Ecoute Assistance » dans le cadre de sa politique en faveur du maintien à domicile des personnes isolées ou en situation de handicap.

Document téléchargeable sur le site internet de la Commune.

Subventions du forfait Imagine'R par le CCAS

En 2023, entre 30 et 40 jeunes Fontenaisiens bénéficient de cette aide aux transports ; 30 € sont pris en charge par le CCAS pour les collégiens et 60 € pour les lycéens sur le forfait de la carte Imagine'R.

Renouvellement et nouveaux abonnements à transmettre à : Agence Navigo CTVMI :
2, impasse Claire Deville 78200 - Mantes la Jolie.
Service clientèle : 01 30 94 34 22

Bons de chauffage

Une participation, pour les personnes de plus de 60 ans non imposables (avant déductions) et par foyer, est attribuée par le CCAS, sous forme de « bons de chauffage ». Pour en bénéficier, il faut déposer votre avis d'imposition, un RIB et indiquer votre mode de chauffage à la Mairie.

Actuellement 12 foyers en bénéficient et devant la hausse importante du coût de l'énergie, la Municipalité a décidé d'augmenter le montant du « Bon de chauffage » à 110 €.

Pour les personnes se chauffant au fuel, la commande doit obligatoirement passer par la "commande groupée intercommunale" organisée par la Mairie.

TAD - Ile-de-France

Transport à la demande disponible uniquement sur réservation dans toute l'île-de-France.

Un service de transport collectif souple, dynamique, personnalisé et accessible uniquement sur réservation.

Vous pouvez réserver jusqu'à la dernière minute :

- via internet sur l'application 7j/7 - 24h/24 : tad.idfmobilité.fr
- via l'application mobile à télécharger sur votre téléphone portable
- par téléphone : 09 70 80 96 63 de 9h à 18h du lundi au vendredi (hors jours fériés)

Vous pouvez utiliser votre titre de transport régional ou des tickets.

Après avoir effectué votre réservation, 30 mn avant l'heure de départ, vous recevrez une alerte sur votre téléphone pour vous rappeler votre prise en charge (point d'arrêt, heure, véhicule...) Vous devrez vous présenter à votre rdv 5 mn avant l'heure de départ. Le conducteur du véhicule validera votre présence et votre titre de transport.

Atelier informatique pour les seniors

L'association Destination Multimédia, en partenariat avec la Municipalité, a organisé gratuitement des ateliers informatiques et permanences numériques : démarches administratives, accès aux outils informatiques et temps d'échange. Destination Multimédia œuvre pour que le numérique ne soit plus un frein pour certains dans la société d'aujourd'hui. Devant le succès de ces formations, elles seront renouvelées en 2024. Les inscriptions sont à faire en mairie.



Information Améthyste

Titre de transport pour personnes âgées, handicapées ou anciens combattants et veuves de guerre, sous réserve d'éligibilité. Dossier à remplir et à déposer en Mairie.

Forfait de transport financé par le Conseil Départemental des Yvelines pour permettre aux personnes citées précédemment, de voyager gratuitement, ou avec participation. Il permet les déplacements sur tous les modes de transport en commun d'île de France (Métro, RER, bus, tramway et trains).

Contact : <https://amethyste.yvelines.fr>

Tél. : 01 39 07 81 20

Mail : amethyste78@yvelines.fr

Le CCAS reste à l'écoute de toute personne rencontrant des difficultés dans le quotidien.

N'hésitez pas à vous faire connaître afin que le CCAS vous accompagne au mieux.



Conseil Municipal des Enfants

Pendant 2 ans (mandat de décembre 2021 à novembre 2023), nos jeunes Conseillers Municipaux Aliénor puis Claire, Lina, Lou, Margot, Maël, Nahil, Sila et Sovann ont œuvré à porter la parole de leurs camarades.

Lors de leur dernier Conseil Municipal des enfants (CME) du 13 novembre dernier, un bilan a été fait. A l'unanimité, les enfants « sont contents que les adultes aient répondu favorablement à beaucoup de leurs demandes ».

Notre 1^{re} équipe a eu un beau mandat :

- ils ont participé aux conseils municipaux (4 par année scolaire),
- ils ont porté les demandes de leurs camarades tels que l'organisation d'un repas burger/frites, cinéma en plein air, animation jeux de sociétés intergénérationnels lors des Petits Moments du Vexin...,
- ils ont participé activement à la mise en place de projets tels que la collecte de bouchons pour l'association HandiCap Prévention, présence aux Téléthon...,
- ils ont participé au devoir de mémoire en étant présents aux différentes commémorations.

Sans oublier leur demande d'un city stade qui devrait voir le jour pendant le prochain mandat.

Ce 1^{er} mandat touchant à sa fin, de nouvelles élections



ont donc été organisées : les élèves de la Moyenne Section (MS) au CM2 se sont vus remettre un dossier de candidature la semaine du 13 novembre. Ils avaient jusqu'au 1^{er} décembre pour se porter candidat. 25 candidats ont donc créé leur fiche de campagne et ont défendu leur candidature auprès des autres élèves du 11 au 14 décembre.

L'élection du vendredi 15 décembre 2023 fut une journée riche ! Les élèves et candidat(e)s se sont rendus à la mairie pour voter. Tout était réuni pour faire « comme les grands » : cartes d'électeurs, isolements, urnes et signatures sur le registre après avoir voté. 16h... le moment tant attendu du dépouillement !



Dans une ambiance festive mais néanmoins très sérieuse, 8 jeunes Conseillers Municipaux ont pris le relais de la 1^{re} équipe.

Félicitations à Lise Beauflis, Lina Ait Ahmed Si Gimenez, Ambre Lanneau, Claire Toth, Alban Cahuet, Naël Ait Ahmed Si Gimenez, Erwan Cuvelier, Victor Gibaux. Les jeunes élus sont repartis avec le livre du village en remerciement de leur implication. Félicitations à tous les candidats.

Dès le lundi 18 décembre 2023, la nouvelle équipe du CME a participé à son 1^{er} Conseil Municipal dit d'installation. Ils se sont vus remettre par Monsieur le Maire un kit contenant une carte de représentant municipal, un livret, un pin's et la fameuse écharpe « bleu blanc rouge ». Il ont fait leur 1^{re} photo officielle avec Monsieur le Maire.

Pas de doute quant à la poursuite de belles actions et projets à venir dont nous ne manquerons pas de



vous les partager dans les communications à venir. Monsieur le Maire et la commission jeunesse remercie l'équipe enseignante et le Directeur M. NIOCHE qui a pris le relais de Mme BOULEUX dans la même dynamique, permettant ainsi la continuité de ce beau projet.



L'école de Fontenay



Mot du Directeur

Pour cette nouvelle année scolaire nous avons retrouvé avec plaisir les enfants qui étaient inscrits l'an passé et de nouveaux élèves arrivant sur la Commune ou venant des villages voisins.

Douze petits ont débuté leur scolarité à Fontenay-Saint-Père cette année.

Malheureusement nous prévoyons moins d'arrivées l'année prochaine et dix-neuf CM2 quitteront l'école à la fin de l'année.

Le maintien de la structure actuelle à quatre classes est en jeu. Je remercie toutes les personnes qui scolariseront leur enfant à l'école l'année prochaine de se manifester auprès de la Mairie afin de prévoir aux mieux nos futurs effectifs.

L'équipe enseignante a été modifiée également, elle compte deux nouvelles maîtresses en remplacement de Mesdames Boucard et Vivien nommées à de nouveaux postes. Ainsi Mme Beauflis est en charge des plus jeunes enfants de maternelle et Mme Truttmann des CM1-CM2.

Cette année olympique sera l'occasion de mener des projets autour du sport et des valeurs de l'olympisme.



Nous espérons pouvoir organiser une grande journée de rencontre sportive avec les écoles des villages voisins.

Dans la continuité des projets initiés l'an passé nous participerons à des actions solidaires : collecte de bouchons pour l'association Handi-Cap Prévention, participation au téléthon.

L'école est engagée également dans plusieurs projets artistiques.

Je remercie Blues sur Seine et le Conseil Municipal

d'avoir maintenu le partenariat avec l'école qui nous est très cher, malgré l'annulation du concert prévu dans la Commune.

Enfin les enfants ont participé cette année aux élections du Conseil Municipal des Enfants. Ce fut une belle occasion pour eux d'apprendre l'exercice démocratique, la citoyenneté et les valeurs républicaines.

Nous espérons que toutes ces actions permettront à nos élèves de s'épanouir dans la découverte, la connaissance et le bien-être à l'école.

Information cantine

Évolution de la loi Egalim

À compter du 1^{er} janvier 2024 la loi Egalim (Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable) impose de nouvelles règles pour la restauration scolaire. Les

repas devront être composés de 50 % de viande et de poisson durable et 20 % de Bio.

Ces nouvelles directives ont un impact sur le coût des repas et à compter du 1^{er} janvier 2024 le tarif de la cantine sera de 5 € le repas.



Permanence Devoirs faits

Pour la 3^e année une permanence est organisée par le Collège Jacques Cartier pour ses collégiens. Elle permet aux élèves d'être ac-

compagnés pour réaliser leurs devoirs. Elle se déroule le lundi de 17h30 à 19h, une semaine sur deux dans la salle de réunion à la maison Claude Delorme. Les inscriptions se font au collège.

La Bibliothèque

N'oubliez pas, tous les lundis en période scolaire de 16h30 à 17h15, Jacky accueille les enfants dans ce petit coin de couleurs et de mots juste au-dessus de l'école. Jacky se sent bien seul ces derniers temps!

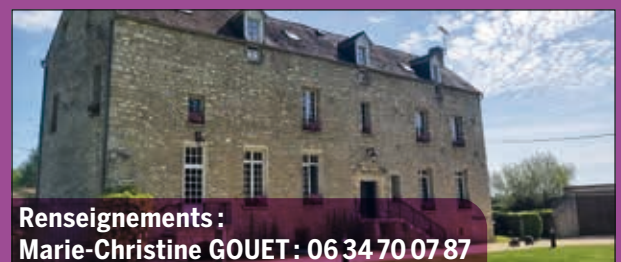
N'hésitez pas à retourner le voir, il se fera un plaisir de vous prêter gratuitement 3 livres à rapporter dans les 3 semaines suivantes afin d'en prendre de nouveaux ! La lecture développe la créativité et stimule l'imagination des enfants !



Centre de Loisirs « Le Potager »

C'est au Centre de Loisirs "Le Potager" propriété de la ville de Levallois, que les enfants de Fontenay-Saint-Père sont accueillis à chaque période de vacances scolaires sauf Noël.

Du CP au CM2, un animateur prend en charge les enfants dans un groupe allant jusqu'à 10 enfants. Horaire d'accueil : de 10h30 à 16h ; les dossiers d'inscription sont à retirer à l'accueil de la Mairie.



Renseignements :
Marie-Christine GOUET : 06 34 70 07 87

Périscolaire

L'équipe du périscolaire toujours menée par Angélique et accompagnée de Manon, Blandine et dernièrement Marla, en l'absence d'Adeline, réalise, tout au long de l'année de magnifiques projets toujours très bien accueillis par les enfants qui adhèrent et participent avec enthousiasme.

Dès la rentrée de janvier 2023, 1^{er} repas à thème déjà à l'honneur : « Le jour de l'an chinois », avec l'année du lapin ! C'est l'effervescence, il faut trouver les accessoires pour la décoration de la salle, la fabrication et la mise en place de l'activité Marionnettes décorées de jolis lapins.

❁ En mars, place au « Carnaval » ! Pour la 2^e année, le Comité des Fêtes lance, de nouveau, le défi de réaliser la tête de M. Carnaval. Les enfants sont heureux de « mettre la main à la pâte » ; pari réussi haut la main, il a une jolie tête notre M. Carnaval avec son rose sur les joues, son grand sourire et son joli chapeau, un petit côté féminin finalement !

De plus, le 7 mars, le carnaval s'installe également à la cantine autour d'un repas et de jolis déguisements que les enfants portent fièrement.

❁ « Pâques » arrive à grands pas, et là, il faut réaliser les paniers pour chaque enfant, dessiner, colorier, personnaliser, ils sont trop beaux ces petits paniers, encore un défi réalisé grâce à l'investissement collectif.

❁ En mai, c'est la confection des « cadeaux pour la fête des mères », tout le monde s'applique à la création des plus jolies cartes, décorées de cœurs, de perles et de belles photos de chaque enfant. Il faut que la réalisation soit au niveau de tout l'amour que l'on a envie d'offrir aux mamans.

Mot d'Angélique

Année scolaire 2022-2023, encore une très belle année qui s'est écoulée.

Les repas à thème ont toujours autant de succès auprès des enfants qui se réjouissent des activités qui permettent de décorer la salle pour l'occasion.

Je fus très émue du départ de mes 8 CM2 qui formaient juste un groupe parfait et très complice.

Depuis novembre « Marla » est venue nous rejoindre ; les enfants l'ont acceptée avec enthousiasme et nous formons une belle équipe soudée et heureuse de travailler ensemble.



Jour de l'An Chinois



Pâques



Carnaval



Arrive la fin de l'année scolaire, il faut se dire au revoir, laisser les CM2 partir au collège ; on les regrettera après toutes ces années passées ensemble ! Mais aussi, pour le départ de Mme Boucard et Mme Vivien, un évènement surprise est improvisé et grandement réussi. Les visages sont rayonnants de bonheur et l'on se dit « Bonnes vacances » et rendez-vous en septembre pour d'autres aventures !

✿ Peu de temps après la rentrée, comme tous les ans début octobre, « la sortie fête foraine pour la fête de la Saint-Denis », permet aux enfants de faire gratuitement des tours de manège et d'autos-tamponneuses agrémentés du plaisir de savourer une barbe à papa, une gaufre ou une crêpe.

✿ Puis, vendredi 13 octobre, c'est « Octobre Rose » que l'on prépare, très fiers de s'associer à cette belle cause. Les enfants prennent plaisir à confectionner de petites poupées en laine qui vont servir à l'animation programmée par la Commune. De jolies cartes sont réalisées pour décorer la salle communale.

✿ En novembre, le traditionnel repas d'Halloween est très attendu des enfants car, la décoration de la salle avec squelettes, araignées et toiles d'araignée géantes engendre une envie de faire peur ; mais qui et de quoi aura-t-on le plus peur ? avec les masques et les costumes bien effrayants les enfants s'en donnent à cœur joie.

✿ Du 27 novembre au 15 décembre, notre « action solidaire de l'année » s'est faite avec le Secours Populaire. Chaque enfant a donné un sac de vêtements. C'est une collecte de 240 kg d'habits pour grands et petits qui a été réalisée et redistribuée aux personnes en situation précaires et aux « personnes sans-abris ». Un bel esprit d'initiative et de solidarité.



Octobre Rose



Repas de Noël

✿ Fin novembre et début décembre nombreuses sont les activités à l'approche des fêtes de Noël : il faut fabriquer le « calendrier de l'Avent », créer de jolies « cartes de Noël » afin de souhaiter de bonnes fêtes aux seniors du village. Puis on s'attelle à la décoration du sapin en vue du traditionnel repas et du goûter de Noël avec remise des cadeaux.

Le péri scolaire de Fontenay-Saint-Père est une équipe soudée, au top, qui sait mener les enfants toujours partants, vers de beaux projets dans une belle énergie positive !



Carte de la Fête des Mères



Carte de vœux pour les seniors



Halloween



Carnaval



Amicale Des Jeunes

2023 a été une année particulière pour l'ADJ puisqu'elle a d'abord vu le départ de son Président, Mathieu Prévot, pour raisons personnelles.

Nous tenons à le féliciter pour tout le travail qu'il a su fournir pendant ces dernières années si particulières, avec une constante bonne humeur et toujours un large sourire ! Qu'il en soit ici vivement remercié. J'ai donc repris le flambeau et espère voir l'ensemble des activités proposées perdurer et même se développer, avec l'envie, pourquoi pas, d'en proposer de nouvelles si les adhérents suivent et s'investissent avec nous afin d'y arriver. Ce ne sont donc pas les idées qui manquent, mais des membres désireux de s'impliquer un peu plus dans leurs fonctionnements. Toute bonne volonté pour nous rejoindre et nous aider en ce sens sera acceptée à bras grands ouverts, pour en parler et nous projeter dans l'avenir.

Le 8 avril a eu lieu la 'Chasse aux Œufs', au Clos des Tilleuls, pour le bonheur des petits... et des grands ; cependant, aucune crise de foie n'a été signalée... ! La traditionnelle 'Foire à Tout' a pu se tenir, le 7 mai, grâce au dévouement de nombreux bénévoles, qui encore une fois, ont répondu « présent » ! Merci à tous ! Ce fut une belle journée même si le nombre des par-



ticipants n'est pas encore revenu à celui des 'Belles Années'...

Attendons 2024, qui sera certainement au TOP !

Le week-end de la fin du mois de mai a été très chargé, avec, le vendredi soir, la 'Fête des Voisins', sous le préau de l'école, qui a réuni un grand nombre de participants heureux de partager le repas apporté par chacun, et, les samedis soir et dimanche après-midi, le spectacle que les 'Chaparleurs' avaient travaillé, durant toute l'année, en liaison avec Nathalie Newman. Deux représentations qui ont fait salle comble, BRAVO ! Et, pour terminer l'année dans la bonne humeur, le 17 juin les enfants de 'l'Eveil' et de la 'Comédie Musicale' ont pu nous présenter le spectacle qu'ils avaient préparé sous la direction de Tomah Dorys. Evidemment les enfants étaient ravis... et leurs parents aux anges !

Signalons que la section 'ADJ Tennis' a pu reprendre doucement en juin/juillet, après que les terrains aient été sécurisés (portes renforcées et caméra de surveillance) et traités contre les mousses.

J'attends vos adhésions...

En septembre, le spectacle de Jacky Goupil n'a pas eu lieu, à sa demande, aux regrets de beaucoup d'entre vous.

Passé l'été, nos activités habituelles ont repris en septembre : judo, gymnastique, éveil et comédie musicale, pour le plus grand bonheur de tous. Même la section Théâtre a finalement redémarré, après le départ de plusieurs de ses membres et celui de Nathalie Newman, à l'initiative de quelques acteurs qui ont souhaité continuer l'aventure.

Le traditionnel, et devenu célèbre dans la région, Marché à la Citrouille, qui s'est tenu le 15 octobre, a été une véritable réussite, tant pour les exposants que pour les visiteurs venus nombreux.

Il faut avouer que le temps s'était mis de notre côté... ! Quant à notre défilé pour Halloween, nous avons été contraints de l'annuler, faute d'encadrement suffisant pour pouvoir en assurer les directives 'VIGIPIRATE', très contraignantes.

Nous ne pouvons que le déplorer, mais nous nous rattraperons, c'est certain, l'année prochaine !

Mon Vœu pour 2024 :

Vous voir très nombreux adhérer et rejoindre notre Association qui n'attend que vous pour pouvoir exploser et libérer tout son potentiel... !

Bonne Année 2024 à tous, de la part du bureau de l'ADJ et de son Président.

Le Président, Jacques DEBY



Association des Parents d'Elèves de Fontenay-Saint-Père



L'Association des Parents d'Elèves de Fontenay-Saint-Père (APEF) joue un rôle essentiel dans l'accompagnement de la vie scolaire des enfants de l'école du village. Elle a pour objectif de récolter de l'argent afin de participer aux projets culturels et pédagogiques de l'école et ainsi de diminuer, voire d'offrir aux familles, les coûts liés à ces projets.

Les Elfes qui la composent en ce début d'année 2023, portent à bout de bras l'association avec l'arrêt des buvettes depuis 2022. Il a donc fallu redoubler d'effort pour récolter de l'argent. Nous avons pu compter sur les nombreux événements qui ont lieu au sein de notre village, notamment en y tenant des stands



comme lors de la foire à tout en mai 2023 ou bien pendant la fête de l'école au mois de juin dernier.

Rien n'est possible sans le concours des parents ! Et il est vrai que l'on se retrouve parfois à acheter à l'association le gâteau réalisé par nous-même et fait la veille ! Mais que ne ferait-on pas pour nos petites têtes ? Sur la 2^e partie de l'année, nous étions présentes sur le marché de la citrouille et lors de la manifestation d'Octobre Rose en proposant entre autres de délicieuses barbes à papa.

L'année s'est terminée avec notre traditionnelle vente de sapins sur commande qui ont pris place dans environ 70 foyers cette année.

Dans les dernières nouvelles et pas des moindres, nous sommes ravies d'accueillir notre nouvelle Elfe Yseult ! Et nous la remercions sincèrement de nous avoir rejoints. Nous tenons à vous informer que le bureau va perdre d'ici juin 2024 deux de ses membres qui rendront leur tablier.

Nous espérons profondément que d'autres bénévoles s'engageront au sein de l'association pour continuer à remplir notre mission et à soutenir activement nos enfants. Nous avons besoin de volontaires engagés et dévoués ! Votre implication en tant que bénévole peut faire une réelle différence pour la poursuite de l'association... Si vous êtes intéressés pour rejoindre notre équipe de bénévoles, nous vous invitons à nous contacter. Nous serons ravies de vous accompagner durant cette année charnière et de vous fournir plus d'informations sur nos activités, nos projets en cours et les différentes façons dont vous pouvez vous impliquer. Nous vous remercions pour nos enfants !

*Les Elfes de l'APEF :
Alexandra, Marie, Aurélie et Yseult*



LES JAZZIES

La saison 2022-2023 fut la saison de la renaissance pour la danse et de l'ouverture d'un cours d'adultes. Les élèves ont retrouvé le chemin de la salle de danse perdu pendant la pandémie.

32 élèves nous ont offert un très beau spectacle présenté conjointement avec les élèves de Follainville en juin dernier à l'espace Christiane Faure à Limay. Encore tous nos remerciements à la municipalité de Follainville qui avait accepté cette année encore de faire un spectacle ensemble. Bravo à Mélanie, leur Professeur diplômé d'Etat, qui a créé les chorégraphies et organisé le spectacle pour 90 élèves réunis; défi relevé (Des extraits vidéos sont disponibles sur demandes).

Nous avons organisé une sortie en vélo électrique grâce à Bikool, suivi du spectacle rejoué dans la cour de l'école pour ceux qui n'avaient pas pu assister au précédent spectacle, le nombre de places étant limité. Quant à la nouvelle saison 2023-2024, le nombre d'élèves se maintient avec 3 danseuses provenant de Fontenay-Saint-Père et des Communes alentours. De nombreuses petites danseuses de 4 à 7 ans ont rejoint les Jazzies; la relève est là! Et le cours d'adultes a été reconduit.



Nous avons tenu un stand partagé avec l'APEF qui nous avait gentiment invitées au marché à la citrouille. Merci beaucoup.

Cette année nous aurons notre propre spectacle qui aura lieu à l'espace Christiane Faure (à Limay) le 29 juin 2024. Nous aurons ainsi des places pour un plus grand nombre de personnes. Les bénéfices de la sortie vélo et du marché à la citrouille, ajoutés à la subvention municipale, nous aiderons à assumer seules le spectacle mais l'équilibre restera fragile. Enfin Merci à tous les parents des danseuses et amis des Jazzies qui nous aident dans l'ombre à faire vivre l'association en toute occasion.

Contacts :

Lesjazzies78440@gmail.com

Gisèle : 06 32 90 61 56; Isabelle : 06 87 86 42 06

Gisèle Goupil et Isabelle Mouche



La Fontenoise

Une belle année pour notre association qui a repris ses 5 concours annuels, nous remercions tous les joueurs qui sont venus à nos rendez-vous.

Pour notre plus grand plaisir, de nouveaux adhérents, dont plusieurs Fontenaisiens, sont venus nous rejoindre. Le

plus jeune joueur « Louka » a 5 ans et notre doyenne « Anna » affiche ses 92 printemps avec beaucoup d'entrain.

Le partenariat avec le club de pétanque de Guitrancourt n'a pas pu être mis en place comme nous

l'espérons. Le projet a été abandonné car nous n'avons pas pu nous entendre sur des dates communes pour les concours.

Notre association à ce jour compte une vingtaine de Fontenaisiens et une vingtaine de joueurs venus de Limay, Guitrancourt ou autres villages avoisinants.

Le 3 septembre, le traditionnel apéritif dînatoire a permis de clôturer l'année de façon conviviale.

N'hésitez-pas à venir nous rejoindre!

Bonne année 2024.

Le Président, Alain Stoss



AS Fontenay-Saint-Père

Notre Club l'A.S F a été créé en 1986 dans le but de proposer et rassembler autour de notre sport les jeunes de la Commune mais aussi des villages aux alentours. Aujourd'hui, nous continuons nos efforts pour rassembler et proposer dès le plus jeune âge la pratique du football dans une ambiance conviviale et détendue. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider.

Cette année nous avons eu la chance de pouvoir aller au Parc des Princes pour le plus grand bonheur des enfants.



Depuis plusieurs années nous organisons un Stage de football pendant les vacances de Pâques qui rencontre un vif succès. Il est ouvert à tous les jeunes, licenciés ou non. Pour l'année 2024 le stage se déroulera du lundi 15 au vendredi 19 avril.

Actuellement, dans le Club nous avons 5 catégories avec 83 licenciés dont 69 jeunes :

- 4 Catégories de jeunes des U6/U7 ; U8/U9 ; U10 ; U11 et U12/U13 (cela représente une catégorie d'âge entre 5 ans et 12 ans) ces équipes sont inscrites en FFF au Foot Animation du District des Yvelines.
- 1 Catégorie de séniors : les matchs se déroulent le dimanche après-midi avec une équipe inscrite en FFF au Championnat du District des Yvelines.

Le Président, Pascal Paschal



L'amicale des chasseurs

La saison de chasse 2023/2024 s'annonce comme une saison normale, pas de restrictions sanitaires, néanmoins nous restons vigilants.

Le nombre des actionnaires pour cette saison est de 29 dont une Diane.

Lors de la saison 2022/2023, nous avons prélevé 5 sangliers, ce qui est peu, en effet les tirs réalisés par les lieutenants de louveterie ainsi que l'été très chaud ont fait chuter la population de sangliers.

Pour cette saison, nous constatons un retour des sangliers sur notre territoire sans pour autant un afflux massif.

Les règles de sécurité en actions de chasse sont, bien entendu, rappelées avant chaque battue, celle-ci étant préparée la veille.

Le jour des battues, nous installons des panneaux afin de prévenir les promeneurs qu'une action de chasse est en cours.

De plus, des stages obligatoires sur la sécurité sont organisés par la fédération.



Tout chasseur est tenu d'y participer pour valider son permis pour l'année suivante.

Nos moments de convivialité, qui nous tiennent à cœur, sont :

- Notre repas des chasseurs du mois de mars.
- Notre repas champêtre du 15 août.

Pour le repas des chasseurs de cette année, merci de vous inscrire auprès de :

Brigitte Kerbrat et d'Alain Stoss au : 06 74 70 51 11.

Nous ouvrons les invitations à tous les habitants du village dans la limite des places disponibles.

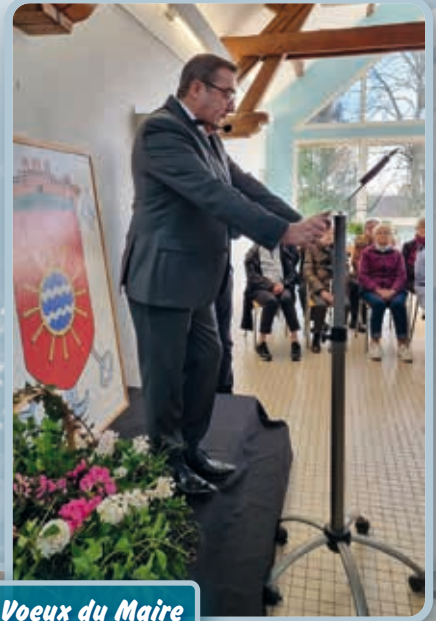
Nous sommes également présents pour assurer la sécurité des participants au Téléthon.

Pour conclure, l'ensemble de l'Amicale des chasseurs vous souhaite une bonne année 2024.

Le président, Franck Saboya



Label Villes et Villages Fleuris, remise des diplomes de la 1^{re} Fleur et du village remarquable



Voeux du Maire



Nouveaux arrivants



Commémoration du 8 Mai



Chasse aux oeufs



Remise de carte électorale



*Les Petits Moments
du Vexin :
exposition de
jouets anciens*



Fête de la musique



Classe d'antan



Commémoration du 11 Novembre



Marché à la citrouille



Périscolaire

Pâques



*Dictée du Téléthon, remise
d'un livre à Manon*



*Confection de la
Tête de M. Carnaval*



Octobre Rose

FONTENAY AMITIES

le lien entre les générations

Janvier : ▶ Assemblée générale et sa traditionnelle galette des rois.

Février : ▶ Tournoi de belote à la Maison Claude Delorme. ▶ Repas « Planète du Wok » Restaurant chinois et japonais.

Avril : ▶ Sortie Chantilly. ▶ Sortie Méru organisée par Club de l'amitié de Follainville-Dennemont.

Juin : ▶ Repas des adhérents à la Maison Claude Delorme. ▶ Du 2 au 9 juin voyage en Italie (les Grands Lacs) organisé par Génération Mouvement ▶ Du 7 au 4 juin voyage en Toscane organisé par Club de l'amitié de Follainville-Dennemont.

Septembre : ▶ Participation au Forum des Associations. ▶ Voyage en Alsace avec la participation du Club de l'amitié de Follainville-Dennemont.

Novembre : ▶ Restaurant Le Giboin à Aubergenville. ▶ Tournoi de belote à la Maison Claude Delorme.

Décembre : ▶ Repas de Noël à l'Auberge de Cléry-en-Vexin.

Mardi et vendredi aquagym à la piscine de Porcheville. Mardi après-midi convivial autour de jeux de société et d'un goûter.

Jeudi matin Bridge.

Jeudi de 9h à 16h (salle du bas Maison Claude Delorme) Couture créative.



Mardi 10h à 11h, jeudi soir de 20h à 21h15 et un samedi sur deux de 10h à 11h Yoga.

Notre démarche est la convivialité et la création de lien entre les habitants toutes générations confondues. Nos activités sont ouvertes à tous ceux qui sont disponibles en semaine. Nous sommes à l'écoute de toute suggestion.

Programme 2024

- Samedi 13 janvier 2024 : Assemblée Générale
- 8 février 2024 : Wok (Chacun paie son repas)
- 7 mars 2024 : Restaurant
- 16 mars 2024 : Concours de belote
- Du jeudi 11 au dimanche 14 avril 2024 : Séjour en Hollande
- 25 mai 2024 : Repas des adhérents
- Du 13 juin au 16 juin 2024 : Voyage au Luxembourg organisé par Follainville
- Du 12 au 19 juin voyage au Portugal organisé par Génération Mouvement (Complet)
- 19 ou 26 septembre 2024 : Cabaret Rouen à voir ?
- 17 octobre 2024 : Restaurant
- 16 novembre 2024 : Concours de belote
- 5 décembre 2024 : Restaurant pour repas de Noël

Venez-nous rejoindre (Adhésion 15 €)

Pour tout renseignement et inscription : le mardi après-midi à la salle du bas de la Maison Claude Delorme ou auprès de :

- Alain ITHEN : 06.73.94.06.68
ithen@orange.fr
- Nadine LETESSIER : 06.84.16.31.79
fontenay.amitiés.fr
- Pierre METRIER : 06.17.69.37.63
- Suzanne DUMESNIL : 06.85.40.98.91
suzanne.dumesnil78@gmail.com

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous adresser tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2024.

Le Président, Alain ITHEN

Instants de Partage

« Les Instants de Partage », mis en place par la Municipalité et le Comité des Fêtes permettent de faire perdurer la convivialité existante lors des marchés nocturnes du vendredi soir. Fontenaisiennes et Fontenaisiens se retrouvent, le temps d'une soirée, autour de repas, d'activités pour les enfants et d'animations musicales. En 2023, ce sont trois vendredis soir, le 14 avril, le 15 septembre et le 8 décembre qui ont permis à tous de se réunir.

Le 8 avril, dès la sortie de l'école, les enfants ont goûté et profité du Château gonflable « La grenouille ». Puis ce fut soirée Burgers-frites pour grands et petits accompagnée par « Le groupe ON AIR » qui a fait entendre ses jolies mélodies. Une première date qui a rencontré un franc succès tant le plaisir de se retrouver était là !

Le 15 septembre, Christiane Landrac, la trésorière du Comité des Fêtes, a concocté un repas mexicain ; Tequila Sunrise Chili Con Carne pour les papilles, un délice ! Les enfants ont pu profiter des jeux mis à leur disposition. Un grand karaoké a su faire découvrir des talents prometteurs de chanteurs et chanteuses



8 décembre : la soupe de poisson de Christiane.

en herbe, bien aidés par la chanteuse du groupe « SO FAR » venu animer la soirée.

Le 8 décembre, Noël approche ; la joie des fêtes, les bons repas pour réunir les familles ; alors quoi de mieux qu'une assiette d'huîtres, une soupe de poisson, une assiette de crevettes sans oublier les enfants qui ont pu savourer les spaghettis bolognaise faits maison. Une part de gâteau avalé et c'est reparti pour dévaler la pente de la luge installée à proximité ; avec l'illumination du sapin de Noël et le marché de Noël, ce fut une belle soirée.

2024, rendez-vous à tous pour de nouvelles dates et de belles surprises.



Le 14 avril.



Le 14 avril.



Le 15 septembre.

Salon Artistique

Le 15 octobre 2023 se tenait le 23^e Salon Artistique dans la salle Claude Delorme.

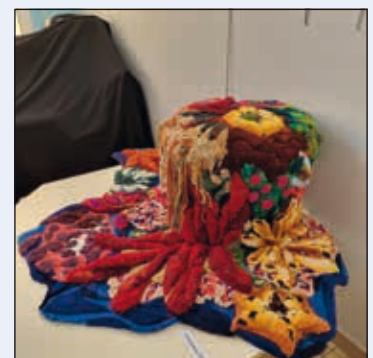
16 exposants ont présenté leurs œuvres à des visiteurs venus très nombreux pour l'occasion.

Certaines œuvres ont fait sensation comme le tapis en laine et le pouf multicolore représentant des fonds marins et présentés par une artiste Fontenaisienne.

Gros succès aussi pour les grandes toiles représentant des têtes d'animaux sauvages impressionnant par les détails. D'autres tableaux surréalistes magnifiquement réalisés ainsi que de superbes portraits exécutés au stylo à bille, incroyables de finesse et de précision, ont suscité l'admiration.

Cette année encore les nombreux visiteurs ont pu découvrir un salon de qualité.

Rendez-vous l'année prochaine pour la 24^e édition.



Blues sur Seine

Pas de spectacle de Blues dans notre église cette année ; notre Commune, très attachée au Festival de Blues sur seine, s'est vu refuser par la paroisse la représentation prévue le mardi 21 novembre !

Triste décision impactant les enfants de notre école, qui, chaque année, sous la direction d'un professeur de chant, François-Nicolas Ranucci, ont la fierté et l'immense plaisir de restituer, en 1^{re} partie du spectacle de Blues, les chants appris en classe pour l'occasion. Très rapidement, la décision de notre maison Claude DELORME comme lieu de restitution a été prise.

Mardi 21 novembre, 20h, la présidente du Blues sur



seine, Chantal Cippelletti, les élus de Fontenay-Saint-Père, M. Nioche, directeur de l'école, l'enseignante Mme Truttman, parents d'élèves, grands-parents et amis... tous sont venus entourer les enfants, artistes d'un soir.

Les enfants sont prêts et très fiers. Devant leurs parents, ils entonnent leurs 5 chants appris et répétés en classe avec François-Nicolas et leur enseignante. Quelques compositions du professeur sont aussi abordées avec humour sur des thèmes chers aux ados.

Un réel succès dans une salle pleine où la ferveur est palpable !

La joie, la fierté des élèves et le plaisir des parents éclatent en une salve d'applaudissements dans toute la Maison Claude Delorme. Un rappel est demandé et exécuté par les enfants heureux de prolonger cette belle représentation.

Une belle soirée, parfaitement réussie, dans une nouvelle ambiance.

Les Yvelines font leur cinéma



Le samedi 26 août à Fontenay-Saint-Père.

Un grand merci au département des Yvelines qui est venu, gratuitement, dans notre Commune afin d'y projeter le film « Sous le même toit ».

Fontenaisiennes et Fontenaisiens étaient au rendez-vous dès 19h



pour savourer les spécialités aveyronnaises du chef Laurent puis déguster les desserts (crêpes et pop-corn) de l'association « Les baroudeuses de l'Oncojologie ». Le ciel est bien gris, qu'importe ! tout le monde s'installe dans les jolies chaises-longues aux couleurs du département. Soudain, coups de tonnerre et éclairs obscurcissent le ciel déjà sombre, puis des trombes d'eau s'invitent et obligent le repli du public et du matériel à se réfugier sous le préau !

On attend, sait-on jamais ! mais le ciel n'est pas clément et les organisateurs annoncent la fin de cette belle soirée si joyeusement commencée ! Ce n'est que partie remise !

Les Petits Moments du Vexin

Pour la 5^e édition des Petits Moments du Vexin mise en place par le PNRVF (Parc Naturel Régional du Vexin Français), la mairie de Fontenay-Saint-Père a souhaité proposer, à ses visiteurs, un saut dans l'Histoire en organisant un après-midi aux saveurs d'Antan.

Quelques habitants motivés ont accepté de prêter, pour l'occasion, leurs jeux et jouets anciens. Une belle exposition a ainsi pu être installée dans la salle de la mairie et a suscité intérêt et enthousiasme.

Puis, les visiteurs, en grim pant jusqu'au grenier, ont eu la surprise de découvrir une classe reconstituée du début du XX^e siècle. Pupitres, anciennes cartes de géographie, planches de leçons de choses, matériel de mesure sans oublier balance Roberval et tableau noir avec sa phrase de morale du jour... tout était en place pour se replonger dans l'ambiance d'une classe du siècle dernier !

Sylvie, la maîtresse d'école (nommée pour l'après-midi) un peu sévère mais souriante, a accueilli, dans sa classe, ses élèves d'un jour et a proposé une leçon d'écriture à... la plume ! Un art difficile pour les petits comme les grands écoliers d'aujourd'hui !

C'est avec Delphine de l'association



Belle Aprèsm' que s'est poursuivi l'après-midi avec des ateliers créatifs à la salle Claude Delorme. La fabrication d'un bilboquet grenouille et d'un bateau à voile, testé sur place dans un mini bassin, a beaucoup plu aux 15 enfants présents. Augustine, la plus jeune des participantes, âgée de 3 ans seulement, a participé activement.

Pour terminer ce Petit Moment et l'heure du « 4 heures » approchant, un goûter aux saveurs d'Antan attendait la trentaine de participants, adultes et enfants. Tartines de pain beurrées chocolatées, confitures maison, jus de pommes local ou pétillant de fraises du Vexin ont été dégustés avec un grand plaisir !

Quoi de plus... savoureux que de partager ces plaisirs simples de l'enfance ? Objectif atteint ce samedi 25 novembre 2023 !

Octobre Rose

Le vendredi 13 octobre, les Fontenaisiens ont de nouveau apporté leur soutien à la campagne nationale Octobre Rose, campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Des bénévoles de La Note Rose étaient présentes pour répondre aux questions et vendre leurs goodies au bénéfice de cette association locale.

Le Cyclo'Rose de Fontenay-Saint-Père, connu maintenant, incite petits et grands à pédaler sur des vélos fixes : cette année 15 cyclistes = 103 km cumulés. Pour les créatifs, Delphine, de l'association Belleaprèm, a proposé un atelier solidaire pour confectionner des broches textiles (1 offerte à La Note Rose, 1 à emporter).



Les jeux de bois et le généreux panier garni (produits offerts par les habitants du village) dont il fallait



deviner le poids (14,350 kg) ont bien amusé les participants pendant que Maud accueillait les volontaires pour des massages « Amma assis ».

Les voix de Thomah, Vincent, Jean-Baptiste et Laina du groupe So french ont embelli la fin d'après-midi et contribué à la douce ambiance générale.

Et pour tous les gourmands, dégustation de gâteaux, de confitures et de crêpes roses sans oublier la barbe à papa de la buvette de l'APEF.

Un beau moment de partage, tous de rose vêtus qui a permis de collecter **470 €** remis à la présidente Patricia Bourit qui remercie « le village de Fontenay-Saint-Père pour sa générosité, son implication et son dynamisme ».

COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes de Fontenay-Saint-Père a organisé une série d'événements tout au long de l'année pour offrir aux habitants de la Commune, petits et grands, des moments conviviaux ! Tour d'horizon de ces rendez-vous réussis qui ont rythmé l'année 2023 !

Carnaval

Le samedi 18 mars, les rues du village étaient à la fête pour le traditionnel Carnaval ! Petits et grands enfants étaient nombreux au rendez-vous pour un joyeux défilé déguisé et en musique. Comme chaque année, les petits Fontenaisiens ont accompagné Monsieur Carnaval jusqu'au terrain communal avant qu'il disparaisse dans un grand feu de joie pour symboliser l'arrivée du printemps. Un après-midi qui s'est terminé par un goûter convivial à la salle communale.



Fête de la musique

Cette année encore, la cour de l'école communale s'est transformée en grande scène musicale le temps d'une soirée, le samedi 24 juin. À l'occasion de la Fête de la musique, quatre groupes se sont succédé au rythme du blues, du rock, de la pop et de la musique world. La buvette et petite restauration sur place ont permis au public de partager un verre et un repas en famille ou entre amis ! Une soirée sous le soleil et en musique réussie !



14 juillet

Autre moment phare à Fontenay-Saint-Père : la Fête Nationale avec son bal populaire ! Le 13 juillet au soir, les habitants sont venus nombreux pour partager un repas tous ensemble avant de profiter de la piste de danse installée sous le préau de l'école. Un véritable moment de partage et d'ambiance festive qui s'est prolongée tard dans la soirée !

Forum des Associations

Le 9 septembre, les associations de la Commune étaient réunies dans la salle Claude Delorme pour le Forum des Associations. L'occasion pour les habitants de découvrir la palette d'activités sportives, créatives, de loisirs et de s'inscrire pour démarrer l'année scolaire de bon pied !

Le Comité des Fêtes sera très heureux de vous retrouver nombreux en 2024

Le président, Philippe Hebert



Fête de la Saint Denis

Un week-end de fête les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre pour la traditionnelle fête de la Saint-Denis, patron de notre village !

Les festivités du week-end de la Saint-Denis ont été lancées dès le vendredi soir avec le concours de belote qui a réuni de très nombreux participants !

Samedi et dimanche, la fête foraine a investi le terrain communal pour le plus grand plaisir des enfants et des adolescents du village qui, chaque année, attendent de profiter des manèges, des différents stands et des friandises ! Le samedi soir, à la tombée de la nuit, tous les regards étaient levés dans le ciel pour assister au magnifique feu d'artifice qui a remporté un vif succès auprès de toutes les générations.

Tout au long du week-end, le Comité des Fêtes proposait un programme d'activités et d'animations. Les plus jeunes enfants ont pu savourer des balades à poney proposées par les Ecuries de Saint Martin et participer à des ateliers créatifs. Ces ateliers participatifs étaient l'occasion pour eux de s'initier à la création d'ouvrages collectifs sur le thème de la nature.

Les enfants et adolescents ont découvert le karting à pédales, nouveauté cette année. Beaucoup d'enthousiasme également pour le bubble-foot, qui avait conquis tout le monde l'an dernier ! Sens de l'équilibre, endurance, tempérament sportif et agilité... autant de qualités à réunir pour réussir à se déplacer et à marquer des buts dans ces grandes bulles transparentes ! Fous rires garantis pour les participants et les spectateurs !

Un évènement qui a remporté un vif succès et qui s'est déroulé sous un soleil exceptionnel ! Et pour clôturer ce week-end de la Saint-Denis, les enfants de l'école

ont pu savourer une dernière fois les joies de la fête foraine le lundi à la sortie de l'école. Accompagnés du personnel municipal, ils ont pu profiter de tours de manège gratuits offerts par la mairie.

Vivement l'année prochaine !





Téléthon 2023

Il en a fallu de la motivation et de la persévérance aux participants et aux bénévoles du 8e Téléthon organisé à Fontenay-Saint-Père ce samedi 9 décembre 2023 ! Sous une pluie battante, 25 cyclistes et marcheurs ont parcouru les chemins détrempés mais balisés et sécurisés par les fidèles et dévoués chasseurs du village. À leur retour, soupes, boissons chaudes, crêpes et gâteaux étaient là pour réconforter ces grands sportifs aux mines fatiguées mais réjouies. Merci aussi aux petites mains qui, dans l'ombre, préparent ces victuailles.

Deux nouvelles animations ont connu un beau succès : le généreux panier garni de 11 kg 560 remporté par Mathieu et les dictées proposées par le directeur de l'école. M. Nioche a mené, d'une main de maître, ce moment convivial. Manon, gagnante de la dictée enfant et Mme Vergobbi, excellente chez les adultes, ont été récompensées par un livre offert par la Commune. Grâce à la participation grandissante de l'école au Téléthon, aux dons des habitants et à la formidable action de tous les bénévoles.

La Commune de Fontenay-Saint-Père a remis, cette année, la somme de 1019 € à l'AFM Téléthon.

“Merci et bravo pour votre soutien. Beau résultat pour votre village malgré les conditions météorologiques épouvantables” comme l'a souligné, en direct, Jean Jacques Demezières (coordinateur départemental du Téléthon) au micro de la radio RVVS toujours fidèle et présente à nos côtés.



Journée du Patrimoine



À l'occasion de la Journée du Patrimoine (17 septembre), petits et grands ont pu découvrir ou redécouvrir la classe d'antan reconstituée dans le grenier de la Mairie.

L'occasion pour tous de s'essayer à l'écriture au porte-plume et aux grands de raconter aux petits comment c'était l'école à leur époque ! toujours de magnifiques souvenirs à partager !

Nous remercions Mme Pain d'avoir prêté pour quelques heures sa collection de photos de classe, de nombreux parents et enfants se sont reconnus !

Illumination du sapin de Noël et marché de Noël



Depuis quelques jours, sur la place de la Mairie, c'est l'effervescence, le grand sapin arrive, puis entouré de sa forêt, il accueille et abrite le lutin en attendant le 8 décembre, la soirée de « l'illumination du Sapin de Noël » devenue traditionnelle à Fontenay-Saint-Père. Moment

très attendu des enfants de l'école qui vont pouvoir chanter devant leurs parents, les belles chansons de Noël, apprises en classe sous la direction de leurs enseignants.

À 18 heures sonnantes, les chants des enfants, tous vêtus d'un joli bonnet de Noël, s'élèvent et, instant magique le sapin, tout enguirlandé, s'illumine de mille lumières saluant l'arrivée proche du Père Noël. Le grand fauteuil est installé, il arrive à petits pas, les enfants n'hésitent pas à le rejoindre pour recevoir des bonbons et se faire prendre en photos afin de mémoriser l'instant.

La piste de luge est bien accueillante, les enfants l'investissent pour faire multiples allers et retours de descentes vertigineuses, puis entre deux, on court

vers « Coco ballons », magicienne qui gonfle et sculpte magnifiquement des ballons multicolores et pourquoi pas un selfie souvenir en famille avec le « Photo Booth »

Un petit vin chaud servi par le Comité des Fêtes est très apprécié des grands avant d'aller découvrir le Marché de Noël et faire des emplettes pour la table et les cadeaux : champagne, charcuterie, fromage, bijoux, chocolats, macarons, fleurs, produits à base de fraises, bière locale, tisanes et savons artisanaux savent se faire apprécier de tous.

Déjà le panier garni mis en place pour le téléthon est là ! 2 euros, on devine son poids, on verra demain qui l'emportera !

Il ne reste plus qu'à se diriger vers la salle Claude Delorme où le Comité de Fêtes a installé les tables et la buvette pour tous nous régaler et nous réchauffer autour de produits festifs et faits maisons.

Un grand merci aux bénévoles qui ont participé à la confection des plats, des gâteaux et qui sont toujours là pour faire que le Comité des Fêtes soit si apprécié de tous.





LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS :



1^{re} fleur pour notre Commune !



Dans le dernier "Fil de Fontenay", nous vous annoncions attendre avec impatience et grand espoir la décision du Jury Régional du Label Villes et Villages fleuris ! À notre grande joie, ce dernier nous a attribué notre 1^{re} Fleur mais aussi un prix spécial "le Prix du Village remarquable" !

Ce prix spécial montre l'intérêt porté par les membres du Jury à notre village, le travail réalisé, le dynamisme de l'équipe, l'engagement des habitants, dans le but d'offrir une qualité de vie. Une vraie belle récompense qui nous conforte dans le fait que notre village est apprécié, considéré, reconnu comme "un village où il fait bon vivre".

Ces prix récompensent l'ensemble du travail accompli depuis 2016 par la Commission Embellissement, et notamment Amélie Guegan qui avait initié l'action, ainsi que notre agent technique, Sylvain, aidé au moment des saisons printanières et estivales, de jardiniers de l'association Vie (agence de réinsertion). MERCI À EUX !

Nous remercions pareillement l'ensemble des habitants qui a contribué à la mise à l'honneur de Fontenay-Saint-Père. De nombreux Fontenaisiens et

Fontenaisiennes entretiennent leur trottoir, fleurissent leurs pieds de mur et rebords de fenêtres, créent des parterres, arrosent, désherbent...

Le Jury a d'ailleurs apprécié les chats en fer forgé de M. Ferrer. Merci !

Le PNRVF, très attentif à la beauté des paysages du Vexin, nous a également accompagnés à plusieurs reprises dans nos projets comme lors de la réalisation du Clos des Tilleuls.

Merci à tous !



Depuis notre élection, nous avons mis en place de nombreuses actions liées à l'environnement, la protection et mise en valeur du patrimoine communal : mairie, église, lavoirs, rûs et les rues... !

Le fleurissement du territoire :

- Investissement dans une serre communale pour produire nos fleurs.
- Conception de nos entrées de village, réaménagement des parterres existants autour des monuments et création de nouveaux éléments (pieds d'arbres place de la Mairie...).
- Végétalisation des éléments plutôt minéraux (parking du Moutier et Trou à Sablon).
- Plantation de nouveaux arbres (des fruitiers et des petits arbustes fruitiers).

La sensibilisation de la population pour appréhender aux mieux notre environnement et nous soutenir dans nos démarches :

- Communications, distributions de graines pieds de murs, Fête de la Nature, opération « nettoyons la nature avec l'école ».
- Création d'un espace naturel commun : le parc du « Clos des Tilleuls » régulièrement fréquenté par parents et enfants (aire de jeux).

La prise en compte dans toutes nos actions de la problématique du développement durable :

- Compost, économies d'énergie, constructions exemplaires...
- Eco pâturage que l'on retrouve chaque année au terrain communal.

Sans nul doute que l'ensemble de ce travail a convaincu le Jury de nous attribuer cette 1^{re} fleur !

Afin de conserver ce prix, et concourir pour la 2^e Fleur, nous devons dans 3 ans nous inscrire de nouveau au Label Villes et Villages Fleuris.

Pour cela nous poursuivrons nos efforts et mettrons en œuvre la suite de notre plan d'embellissement :

- Des rosiers grimpants créeront la surprise à un coin de rue ; le fleurissement des pieds d'arbres de la cour de l'école en collaboration avec le Conseil



Municipal des Enfants viendra s'inscrire dans le cadre de végétalisation des cours d'écoles.

- Dès 2024, mise en place d'un jardin participatif par des Fontenaisiens bénévoles prêts à s'investir dans la création de potagers.
- Création d'un cœur vert situé entre la rue Pasteur et la rue de la Grenouillère, permettant de relier les quartiers du Moutier, du Moutier et celui de la Grenouillère. Il s'agira, comme le Clos des Tilleuls, d'un lieu ouvert au public.
- Poursuite de nos travaux de protection des rûs et des prairies.
- La pose de récupérateurs d'eau de pluie et la mise en place de panneaux pédagogiques en bois viendront s'inscrire dans nos actions écologiques et de développement durable.

Merci à tous, Fontenaisiennes, Fontenaisiens, élus, pour votre participation à cet embellissement. "Que perdure le caractère rural et remarquable de notre village !"



L'agriculture d'hier à aujourd'hui

L'AGRICULTURE A TRAVERS LES AGES : UNE ÉVOLUTION CAPTIVANTE D'HIER A AUJOURD'HUI.

L'agriculture a parcouru un chemin extraordinaire depuis ses modestes débuts jusqu'à son rôle essentiel dans la société moderne. Ce voyage à travers les siècles révèle une histoire riche en transformations, défis et innovations, façonnant notre relation avec la terre et notre capacité à nourrir une population mondiale en constante expansion.

L'agriculture ancestrale a vu le jour il y a un environ 10 000 ans. Les cultures étaient simples, telles que le blé, l'orge ; associées à l'élevage de bétail, cela suffisait à subvenir aux besoins des populations.

Avec la révolution industrielle et l'introduction de nouvelles technologies, telles que la charrue en métal et les machines agricoles, l'agriculture s'est transformée. La productivité a remplacé la production de subsistance. Les fermes ont évolué vers des exploitations plus grandes.

Au XX^e siècle, l'agriculture est devenue plus industrielle, la demande alimentaire croissante a généré le rendement à tout prix. L'introduction de la chimie dans l'agriculture (pesticide, engrais...) a peu à peu entraîné les préoccupations environnementales.

Aujourd'hui, notre agriculture a pris conscience des enjeux de développement durable, de l'économie responsable. Le consommateur a également changé et réclame des produits sains et respectueux de l'environnement.

L'agriculture et l'environnement

Le lien entre l'agriculture et l'environnement est profondément complexe. L'agriculture a un impact significatif sur l'environnement, et en retour, l'état de l'environnement influence la pratique de l'agriculture qui dépend des ressources naturelles. Le changement climatique, a un impact sur la viabilité de l'agriculture ; aussi les agriculteurs doivent s'adapter aux nouvelles conditions climatiques et mettre en œuvre des pratiques plus résilientes.

Zoom sur l'agriculture française

1er pays producteur agricole d'Europe, la France dispose d'une superficie cultivable importante qui représente 16 % des terres agricoles de l'Union européenne. Deuxième export-



tateur mondial Jusqu'en 2020, nous sommes actuellement au cinquième rang du fait de 70 % de pertes de parts de marchés s'expliquant par la perte de compétitivité due entre autres au : coût du travail, niveau élevé d'exigence, taille des exploitations plus petites que celles de nos concurrents et la fiscalité de production.

La France présente trois types de régions spécialisées

- les grandes cultures céréalières du Bassin de Paris produites de façon intensive, très mécanisées et très intégrées à la chaîne agroalimentaire. Les productions sont nombreuses : blé, maïs, colza ou betterave à sucre.
- les régions d'élevage traditionnel et intensif au climat humide mais qui ont opéré de véritables révolutions pour se moderniser
- enfin, l'agriculture à haute valeur ajoutée, 3^e spécialisation (maraîchage, arboriculture, horticulture) qui demande beaucoup de soin et de travail. Les vignobles français (connus dans le monde entier) sont à part car la recherche de la qualité passe bien avant la quantité.

L'agriculture à Fontenay-Saint-Père

XIX^e siècle : « Ici, point ou peu de cultures spéciales, les céréales dominent, blé, seigle, méteil, avoine, orge ; ajoutons les produits se rattachant à la grande culture : Betteraves, pommes de terre, foin, luzerne, le maïs et le sarrasin sont cultivés comme fourrages verts, quelques essais de culture du colza ont été faits à la ferme de la Tilleuse, dépendance du domaine



du Mesnil. Le vignoble de Fontenay n'a jamais été que nous sachions, bien florissant ; les pommes et les poires récoltées sur le territoire ne peuvent, suffire à la consommation de la population » (=) extrait de la 1^{re} monographie écrite en vieux français en 1899 par l'instituteur Médéric MANTION).

XX^e siècle : « Elle fut autrefois agricole et ouvrière. On s'adonnait aux travaux de champs. La culture était faite de petites exploitations familiales et de grosses entreprises employant un nombreux personnel agricole. Outre les céréales et les cultures habituelles en Ile-de-France, on cultivait encore la vigne à Fontenay, donnant un petit vin clair comme sur tous les coteaux de la Seine (le vin produit par les moines des Célestins à Limay était réputé). Saint Vincent, patron des vigneron, a aussi sa statue à l'église. Les arbres fruitiers, et particulièrement les pommiers viennent bien à Fontenay. Les familles font leur cidre – et leur eau-de-vie de prune – Mais les temps ont changé, les exploitations agricoles se sont concentrées en quelques entreprises importantes. Le matériel a chassé les ouvriers

de culture qui sont maintenant très peu nombreux, libérant ainsi une main-d'œuvre qui emploie son activité dans les usines de la vallée de la Seine. » (=) extrait de la monographie de Pierre VIRENQUE écrite en 1966).

L'agriculture et le tourisme

Cette forme de tourisme, appelée « agriturismo » ou « agrotourisme », montre une belle vitalité qui permet de voir à quel point les touristes, Français ou étrangers sont attachés et intéressés par l'agriculture Française et à la beauté des paysages cultivés.

- Hébergement et repas à la ferme avec quelquefois « une aventure sur la paille » originale, qui permet aux touristes de passer une nuit dans une grange, sur la paille, et de profiter de l'hospitalité paysanne.
- Visite d'une ferme à l'occasion d'une tâche agricole, d'une fromagerie qui dévoile ses gros chaudrons de lait blanc, ou d'une randonnée dans les vignes commentée par un passionné, ou encore d'une fête de l'alpage au milieu des troupeaux.

Nos habitants ont du talent !

Interview de M. Jean-Daniel BEGUIN

Parlez-nous de vous... Depuis combien de temps vivez-vous dans le village ?

Je suis un retraité de bientôt 70 ans et j'ai toujours habité Fontenay-Saint-Père : d'abord à la ferme Sainte-Thérèse puis à la ferme de la Grande Vallée.

Je fais partie d'une famille d'agriculteur depuis plusieurs générations, naturellement mes études se sont orientées vers ce domaine.

J'ai donc passé mon Brevet de Technicien Agricole à l'école d'agriculture de Magnanville.

J'ai travaillé avec mon père puis à 27 ans, j'ai récupéré une partie de l'exploitation familiale et à la retraite de mon père, la quasi-totalité des terres m'est revenue.

Nous avions des animaux (vaches laitières, chevaux, moutons), nous cultivions le blé, l'avoine, des cultures fourragères pour les bêtes, un peu de betterave à sucre.

J'ai connu une dizaine de fermes à Fontenay-Saint-Père, maintenant il n'y en a plus que trois !

Je suis désormais moi-même en retraite depuis 7 ans, c'est mon fils aîné qui a repris ma suite ; J'ai en parallèle été Maire de Fontenay de 2002 à 2006.

Quels sont les endroits dans le village qui vous ont marqués ?

Le Rû ! Affluent de la Seine, le Rû du Mesnil Fontenay (long de seulement 7 km), prend sa source au château du Mesnil. Autrefois, il alimentait les 4 moulins : Moulins du Potager, des Biardes, de la Folie et des Prés



Etant enfant, c'était un lieu d'amusement pour la pêche car à l'époque il y avait du poisson !

La forêt environnante nous attirait mais nous n'y allions qu'accompagnés d'adultes notamment pour la chasse.

Pouvez-vous partager une expérience ou un moment marquant lié à votre métier ?

Je me souviens, qu'avec mon père lors des premiers labours de nos champs, retournant les prairies naturelles bordant les bois de Mongisons à la Glisière, nous avons trouvé des obus et grenades datant de la 2^{de} guerre mondiale. L'arrivée des tracteurs est un moment fort car ils ont révolutionné notre activité.

Quels sont les aspects les plus gratifiants de votre métier d'agriculteur ?

Sans aucun doute, la liberté ! On est maître de son travail et les années qui se suivent, ne se ressemblent pas. On ne sait jamais quelle culture va « marcher » ou pas !

Quels sont les défis auxquels vous avez été confronté dans votre métier, et comment les surmontez-vous ?

Les conditions météorologiques sont un défi quotidien. Aujourd'hui, nous n'avons plus d'hiver, plus de gel précoce. Il y a un pourcentage d'imprévis lié au temps comme les gelées qui surviennent quand on ne s'y attend pas !

L'eau est également un défi ; le tout béton est néfaste pour l'eau. Nous allons tous devoir nous adapter, pas seulement les agriculteurs mais chacun d'entre nous. Un groupe de travail du Sénat a rendu un rapport sur la Gestion durable de l'eau. Ce rapport est très intéressant, il en ressort 53 propositions pour faire face au défi d'une gestion partagée d'une ressource plus rare et précieuse

Quelles évolutions ont facilité votre métier ?

La mécanisation ! Nous avons eu notre premier tracteur en 1951, améliorant ainsi nos conditions de travail et augmentant la capacité de production.

Ce tracteur baptisé "Bambino", nous l'avons toujours à la ferme et le démarrons à l'occasion du cidre. C'est le seul qui possède une poulie sur son volant magnétique, et permet, avec une courroie, d'entraîner le moulin à pommes à cidre.

Quelle est votre vision de l'agriculture aujourd'hui ?

L'agriculteur ne peut pas vivre de sa production. Il faut forcément être soutenu par des aides financières. Il est loin le temps des jachères imposées pour éviter la surproduction. La génération d'aujourd'hui se dit que si le métier d'agriculteur n'est plus rentable, elle fera autre chose.

Se pose la question du bio mais je n'en suis pas convaincu. Production saine = champ propre. Nous avons besoin de la chimie pour éviter les bactéries et les parasites. Il faut en revanche utiliser des produits homologués et labellisés. Idéalement, nous avons besoin de faire une rotation sur 5 produits. Aujourd'hui, la rotation s'effectue en moyenne avec



3 produits, ce qui n'est pas l'idéal.

Nous cultivons essentiellement le colza pour l'huile, le blé tendre et l'orge de brasserie.

Il n'y a plus de maïs depuis 2/3 ans à cause des sangliers. Nous avons encore des champs de pois mais il faut des clôtures électriques, toujours à cause des sangliers. Il y a des champs de tournesol du côté de Follainville mais ils subissent également des dégâts dus aux oiseaux.

On voit apparaître des cultures nouvelles telles que le sorgho maïs, là aussi, le sanglier se cache dedans...

En résumé, le plus gros problème des agriculteurs aujourd'hui est le sanglier qui n'est pas régulé comme il faudrait. Sans oublier... le pigeon, l'oie bernache, le cygne (qui mange le blé) qui devraient être aussi régulés. Il y a plusieurs années, c'est le lapin de garenne qui posait un problème mais ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Nous subissons des distorsions de concurrence de la part de nos partenaires Européens, au regard de la main-d'œuvre et de l'usage des protections phytosanitaires. La France voulant faire toujours plus blanc que blanc.

La régulation de la production qui s'est faite un certain temps par les jachères, n'est plus d'une grande efficacité du fait des aléas climatiques que nous subissons aujourd'hui avec le dérèglement climatique. Le levier des jachères environnementales est privilégié, et réduit la production ; je m'interroge sur son efficacité, et la pérennité de nos moyens de production.

Pouvez-vous donner des conseils ou des recommandations aux personnes qui envisagent de suivre le même chemin professionnel que vous ?

Il faut avoir la passion du métier.

Aujourd'hui, les deux outils de l'agriculteur sont l'ordinateur et le tracteur ! (50 % administratif / 50 % terres)

Pour finir, un groupement est envisageable mais il faut déjà bien s'entendre.

Souvent, on est agriculteur de génération en génération. Les parents doivent déjà avoir des terres et des machines ou bien ils se vendent les terres entre agriculteurs.

**MERCI à M. BEGUIN d'avoir accepté d'être le premier interviewé pour notre nouvelle rubrique !
Merci pour sa disponibilité et pour ce partage d'informations.**





EN ROUTE

POUR UNE NOUVELLE VIE !

Résidence services seniors sécurisée dans le quartier Gassicourt
au 55 bld du Maréchal Juin à Mantes-la-Jolie.

Appartements T1, T2. Grand jardin et Salon-club
avec animations conviviales et services à la carte 7j/7.



SENIORIALES
patrimoine & services

Achat : 05 62 47 94 95
Location : 05 62 47 86 10
www.senioriales.com

POUSSET & FAUCRET

Plomberie Chauffage Ramonage
Entretien chaudières Gaz - Fuel
Chauffe-eau solaire

Tél. 01 30 42 82 75 - 260, RUE JAURÈS 78520 FOLLAINVILLE-DENNEMONT



Mounir TITA

**Toutes
distances**

Commune de
stationnement :
Fontenay-Saint-Père

07 66 85 24 97 TAXI



www.pompesfunebrescriton.fr

POMPES FUNEBRES CRITON

01 34 77 04 89

societe.criton@wanadoo.fr

10, rue de Lorraine
78200 MANTES-LA-JOLIE



Terra Viridis
Artisans du paysage

**Création
et
entretien
de jardins**

www.terraviridis.fr

06 60 90 23 84

06 62 21 03 50

SYGECOM
Système de Gestion de Communications

**Fibre Pro
4G / 5G**

VOTRE PARTENAIRE DU MANTOIS
SPECIALISE DANS L'INFRASTRUCTURE IT

WWW.SYGECOM.COM
01 76 74 76 00

2 rue Pierre de Ronsard - 78200 Mantes la Jolie

INFORMATIQUE - RÉSEAU - TÉLÉPHONIE IP & GSM - INTERNET FIBRE PRO / 4G / 5G



ANTENNE SERVICE

ALARMES - VIDÉOSURVEILLANCE - ANTENNES TV - CONTRÔLES D'ACCÈS - INTERPHONIE



J. GESLAN
01 30 63 92 54

DEVIS GRATUIT



Antenne télévision - Alarme intrusion - Vidéo protection
Internet - Wifi - Fibre optique

16 Route des Crêtes - 78270 MERICOURT
bureau@asprotection.org
www.antenne-service-protection.fr

Poissonnerie
DESCHAMPS



Relais des Mers

6, rue des Halles - 78200 Mantes-la-Jolie

Fixe : 01 30 33 50 41

Portables : 06 77 92 02 40 / 06 73 76 82 88

Horraires d'ouverture : mardi au samedi, 8h00 - 12h30 / 15h00 - 19h30



MENUISERIE ACOLET
DEPUIS 1850

PORTES - VOILETS - PORTAILS - FENETRES - ESCALIERS - AGENCEMENT

01 30 92 02 38
contact@acolet.fr
7 rue du Maréchal Foch - 78520 LIMAY



VanDamme
Parcs & jardins

01 34 76 14 20
www.vandamme-parcsetjardins.com



Décoratrice d'intérieur

☎ 06 65 52 14 51
✉ karend.decoration@gmail.com
@ [karend_decoration](#)



Vous rénovez du neuf ou de l'ancien, vous faites construire et vous avez besoin d'être accompagné par un professionnel ?
KarenD vous accompagne dans votre projet de décoration et d'aménagement selon **vos envies, vos goûts et votre budget.**
Conseil, conception et mobilier sur mesure.

SOCIETE PERU



- FIOUL, GNR
- GRANULES DE BOIS
- RAMONAGE
- MATERIAUX

QUAI FAYOL - 78200 MANTES-LA-JOLIE

TEL : 01 34 77 03 01
@ contact@societe-peru.com



ANNA W fleuriste

1, rue des Halles
78200 Mantes-la-Jolie
01 34 76 53 76
anna.w.fleuriste@gmail.com




INSTALLATIONS GÉNÉRALES D'ÉLECTRICITÉ
BÂTIMENT - INDUSTRIE
ÉCLAIRAGE PUBLIC - ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX




Entreprise RAOULT

01 30 94 13 79
ent.raoult@wanadoo.fr

29, 33, 35 Bis Rue Pierre Curie 78200 MANTES LA JOLIE



06 58 66 10 04

menuisierfd@gmail.com

Entreprise LEVEL

Maçonnerie générale

01.34.78.25.16
06.03.52.88.66

eric@levelentreprise.fr

40 route des mares,
95510 Villers en Arthies

Entreprise LEVEL



ARTISAN PIZZAÏOLO

Évitez d'attendre, commandez vos pizzas par téléphone au

06 78 88 22 75



TOUS LES MIDIS • Du lundi au vendredi
Z.I. de Limay-Porcheville → Parking de l'entreprise ALPA

TOUS LES SOIRS • À partir de 18h00

Lundi Lainville → Parking face à la Mairie
Mardi Auffreville-Brasseuil → Parking Salle Municipale
Mercredi Fontenay-Saint-Père → Parking de la Croix
Jedi Gaillon-sur-Montcient → Place de l'Église
Vendredi Guitrancourt → Place de la Mairie

LES CLÔTURES MANTAISES

ETUDE • PRESCRIPTION • POSE
CLÔTURES • PORTAILS • SERRURERIE • CONTRÔLE D'ACCÈS

01.34.77.35.97

37 ROUTE DE MEULAN 78440 guitrancourt

cloturesmantaies@gmail.com



- Miel
- Pollen
- Bougies (Moulées ou Roulées)
- Pain d'épices
- Coffret cadeau
- Mini pot de miel à personnaliser (Baptême, Mariage, Anniversaire...)
- Cuillères à miel



www.lestresorsduvexin.fr

lestresorsduvexin@gmail.com



Jérémy FEUILLET

06 21 48 82 67
jfd.frelon95@gmail.com
Jfd.frelon95
28 rue de la bucaille
95510 Aincourt

Récupération d'abeilles | Destruction de nuisibles

MALFRAY
Électricité

Électricité Générale • Alarmes Intrusions & Incendie • Contrôle d'Accès • Vidéo Surveillance • Interphonie • Automatisation

Fixe : 01 30 42 35 50 Port. : 06 21 04 15 09

Mail : contact@malfray-electricite.fr

www.malfray-electricite.fr



Manon LAMARRE

Conseillère en immobilier

06 38 82 60 75
manon.lamarre@iadfrance.fr
Fontenay-saint-père (78)

Suivez-moi

iadfrance.fr

© LAMARRE Manon, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculée au RCS de Fontenay sous le numéro 552474402 (sans détachement de fonds); titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.



A vos côtés depuis 1950

**ACHAT - VENTE
LOCATION - GESTION**

Votre conseillère spécialisée sur
Fontenay-Saint-Père et le Vexin

Nathalie BOUVIER
06 72 29 25 43
n.bouvier@kimeneau.fr

101, avenue de Paris
78440 GARGENVILLE

Tél.: 01 30 93 60 30

contact@kimeneau.fr
www.kimeneau.fr

Agenda 2024

JANVIER

6	ASF	Galette des rois
13	Fontenay-Amitiés	AG, Galette des rois
14	Mairie- CCAS	Repas des anciens
20	Mairie	Vœux du Maire
21	Les Jazzies	Assemblée générale
27	ADJ	Assemblée générale

FEVRIER

8	Fontenay-Amitiés	Restaurant
9	Mairie	Réunion publique

MARS

2	Les Chasseurs	Repas
7	Fontenay-Amitiés	Restaurant
8	Comité des Fêtes	Assemblée générale
16	Fontenay-Amitiés	Concours de Belote
23	Comité des Fêtes	Carnaval
30	ADJ	Chasse aux œufs

AVRIL

11-14	Fontenay-Amitiés	Voyage en Hollande
15-19	ASF	Stage de foot
21	La Fontenoise	Concours de pétanque
26	Comité des Fêtes-Mairie	Instants de Partage

MAI

8	Mairie	Cérémonie du 8 mai
12	La Fontenoise	Concours de pétanque
19	ADJ	Foire à Tout
25	Fontenay-Amitiés	Repas des adhérents
31	ADJ	Fête des voisins

JUIN

9	Mairie	Elections européennes
9	La Fontenoise	Concours de pétanque

15-16	ADJ	Théâtre des Chaparleurs
22	Comité des Fêtes	Fête de la Musique
28	Ecole	Fête des prix
29	Les Jazzies	Spectacle
30	ASF	Barbecue

JUILLET

13	Comité des Fêtes	Fête Nationale
21	La Fontenoise	Concours de pétanque

SEPTEMBRE

1	La Fontenoise	Concours de pétanque
7	Comité des Fêtes	Forum des Associations
19	Fontenay Amitiés	Sortie
20	Comité des Fêtes-Mairie	Instants de Partage
26	Fontenay Amitiés	Sortie

OCTOBRE

4	Comité des Fêtes	Tournoi de belote
5-6-7	Comité des Fêtes	Fête de la Saint Denis
17	Fontenay Amitiés	Restaurant
20	Mairie	Salon Artistique
20	ADJ	Marché à la Citrouille
31	ADJ	Halloween

NOVEMBRE

11	Mairie	Cérémonie du 11 Novembre
16	Fontenay Amitiés	Concours de Belote
23	ADJ	Beaujolais Nouveau

DECEMBRE

5	Fontenay Amitiés	Repas de Noel
6	Mairie	Illumination du Sapin de Noël
7	Comité des Fêtes	Téléthon
20	Mairie-CCAS	Remise des colis de Noël

MAIRIE DE FONTENAY-SAINT-PERE :

Tél. : 01 34 79 11 21
Fax : 01 34 79 11 21
Mail : mairie-fontenay.st.pere@wanadoo.fr

Ouverture Accueil :
Lundi et jeudi : 9h-12h et 16h 18h
Mardi : 16h-19h

Mercredi : 11h-12h
Vendredi : 16h – 17h30

Permanences élus et sur RDV
Mardi : 9h-12h (Maire adjoint)
Mercredi : 9h30-12h (Maire adjoint sur RDV)
Samedi : 8h-10h (Maire sur RDV)